



AUX LECTEURS

Pour des raisons qui me sont personnelles, je cesse aujourd'hui d'être rédacteur-en-chef de *L'Opinion Publique*. Nos fidèles abonnés me permettront, à cette occasion, de les remercier de leur patronage et des sympathies qu'ils m'ont accordées. L'année 1874 a été la période critique pour ce journal, mais il l'a traversée sans en être aucunement affecté. Je laisse *L'Opinion Publique* toujours solide et prospère; je ne doute pas que la nouvelle administration ne lui assure d'autres succès.

J'en vois une preuve dans le choix de mon successeur, qui sera monsieur A. Achintre, dont nos lecteurs connaissent le talent original. On ne pouvait s'adresser à un écrivain d'un goût plus sûr. Si la chose peut intéresser quelqu'un, je dirai que je reste son collaborateur.

OSCAR DUNN.

L'administration avertit les lecteurs de *L'Opinion Publique* que le changement de rédaction que M. Dunn leur annonce, servira d'occasion pour donner à ce journal une nouvelle physionomie qui plaira à une immense majorité d'entre eux. Les gravures seront aussi plus soignées que jamais. Un programme complet paraîtra dans le prochain numéro.

BIOGRAPHIE DE M. PARENT

Nous publions aujourd'hui, à l'exclusion de plusieurs articles, la première partie d'une biographie de M. Etienne Parent. Cette étude a paru d'abord dans la *Minerve*; elle est très-bien faite, nos lecteurs y reconnaîtront la marque d'un de nos meilleurs écrivains.

M. ETIENNE PARENT

Le télégraphe nous a appris, le 22 courant, la mort de celui dont le nom est inscrit en tête de ces lignes. Trois générations de patriotes pleureront sur cette tombe qui emporte à la fois l'homme de pensée, d'action et de dévouement. Pour nous, journalistes, c'est un devoir de première instance que de parler de lui, de sa carrière si fructueuse pour la cause des Canadiens, si universellement acclamée par les amis du Canada. Il était le doyen de la presse en ce pays; c'est de sa main, pour ainsi dire, que nous tenons la plume de combat, et c'est en grande partie son enseignement qui a été le mot d'ordre de nos champions au parlement depuis une quarantaine d'années.

Il n'y a pas dans notre histoire de figure plus nettement accentuée que celle de M. Parent. Par son physique, son langage, la tournure de son esprit, la franche et cordiale manière qu'il mettait en tout, c'était un ancien Canadien, de ceux de l'autre siècle,—impossible de s'y tromper. Il avait gardé de plus une chose que du temps de sa jeunesse on prisait fort et que tous les Canadiens mettaient au-dessus des autres ambitions: l'amour de la patrie. En 1874, comme soixante ans auparavant, il estimait qu'avant tout il faut être canadien et l'être résolument. La fermeté de sa croyance en nos destinées ébranlait souvent les moins crédules. En de certains moments, il refusait de croire ceux qui se montraient prêts à exprimer des doutes sur notre avenir national. « Vous manquez donc de courage! s'écriait-il; vous ne savez donc pas que pendant un siècle il nous a fallu, en maintes circonstances, avoir raison deux fois et le prouver quatre fois; eh bien! ce n'est pas un motif pour battre en retraite. La lutte nous va; à quoi sert de craindre!» C'est en l'écoutant parler que l'on comprenait le patriotisme des hommes de nos premiers parlements.

Le fondateur de sa famille en Canada fut Pierre Parent, né en 1610 à Mortagne, dans le Perche, paroisse et province qui ont le plus contribué à peupler Beauport, près de Québec. Pierre Parent épousa à Québec, en 1654, Jeanne Badaeu, et s'établit à Beauport, sur une terre que ses descendants possédaient encore tout récemment: il y mourut âgé de quatre-vingt-huit ans. La longévité est est un apanage de la famille Parent.

Des anciennes familles de Beauport qui sont restées dans la paroisse et qui ont eu et ont encore des représentants dans les ordres sacrés, la politique, les professions, le haut commerce, on peut citer en première ligne celles des Langevin, des Grenier, des Clouet et des Parent, qui ont toutes alliées entre elles.

Etienne Parent naquit à Beauport le 3 mai 1801. Il n'avait que treize ans lorsque, au moment où se terminait la guerre, son père l'envoya au collège de Nicolet, institution si chaleureusement patronisée par Mgr. Plessis. Nous donnons ici la liste de ses condisciples de première année: Jean-Baptiste Duguay, cultivateur de la Baie du-Febvre; Lewis Blumhart, Québec; William Blumhart, médecin, Québec; Charles Mondelet, juge, Montréal; C. F. Baillargeon, archevêque, Isle aux Grues; Pierre-Damasse Ricard, prêtre, Ste. Anne; Pierre-Horace Panet, avocat, des Trois Rivières; Calixte Bellemare, ecclésiastique, Yamachiche; Théophile Kimber, notaire, des Trois Rivières; F. X. Brunelle, Pierre Dussault, Michel Leclair, Lotbinière; F. Jutras dit Lavallée, cultivateur, Nicolet; Guillaume Cressé, Nicolet; Louis Charles Cressé, avocat, Nicolet; Jean-Baptiste Parent, Nicolet; Michel Seguin, notaire; L. Hyacinthe Caron, cultivateur, Nicolet; John Cuddy et Alured Cuddy, Angleterre. Celui qui faisait la classe des éléments était M. Jean-François Gagnon.

Avant Nicolet, le jeune Parent avait fréquenté une école primaire à Québec. Malgré la guerre américaine, les efforts de quelques amis de l'instruction publique réussissaient à maintenir ça et là une école, mais il y avait loin de ces débuts à l'enseignement du Séminaire de Québec ou du collège de Nicolet, quoique, à la vérité, ceux-ci fussent encore peu avancés.

Vers 1817, alors que la lutte de l'oligarchie anglaise contre l'élément canadien suspendue par la guerre, commençait aussi vive que jamais, le jeune Parent fut appelé de Nicolet et mis au Séminaire de Québec pour y continuer ses études.

Son talent d'écrivain, remarqué d'abord par les camarades de son âge, devint bientôt un sujet d'observation pour ses professeurs. Que voulait ce jeune homme qui paraissait compter sur sa plume alors que l'art d'écrire était si peu cultivé, que les carrières professionnelles et politiques s'en passaient presque entièrement?

Les circonstances étaient du reste assez alarmantes pour les professeurs du séminaire. Les attaques des journaux anglais, les mesures soumises aux Chambres, enfin la détermination évidente d'écraser les Canadiens, rendaient la position de ceux-ci très-critique. Les jeunes têtes s'enflammaient; un ou deux élèves brouillons pouvaient compromettre le séminaire et attirer sur cette maison les rigueurs du parti anglais. Parent, qui lisait ce qui lui tombait sous la main, avait, comme tous ceux de son temps, le choix entre des mauvais livres et des livres plus mauvais encore. C'est un fait bien constaté que nous

n'avons eu pour tout partage après la conquête, jusque vers 1836, que des écrits de l'école de Voltaire. Les encyclopédistes régnaient dans tout l'éclat de leur gloire. Le clergé possédait bien quelques livres, mais c'était chose trop précieuse pour risquer de les voir se perdre en la prêtant. Que de jeunes gens ne sont revenus que tardivement des erreurs puisées à cette époque dans les philosophes du siècle dernier, et combien n'ont jamais pu se reconnaître avant de mourir!

En 1818, le parlement fut saisi par la majorité canadienne du projet de voter la liste civile, comprenant tous les salaires provinciaux. Puisque nous payons de notre bourse il était juste que nous eussions le droit de décider à qui et dans quelle proportion se feraient les déboursés. Les fonctionnaires et les sinécristes, tous anglais ou au moins partisans dévoués de l'oligarchie qui avaient la haute main dans les affaires, redoutaient la votation de la liste civile par l'Assemblée et luttèrent de toutes leurs forces contre la majorité des députés, c'est-à-dire contre l'élément canadien.

Depuis 1810, époque où le gouverneur Craig avait fait arrêter la presse du *Canadien* et emprisonné les rédacteurs de cette feuille, nous n'avions pas de journal pour soutenir notre cause. En revanche, le *Mercury* et quelques gazettes anglaises de moindre importance, nous menaient la guerre avec une ardeur peu chevaleresque. Réunissant les débris de l'atelier saccagé par les soldats de Craig, quelques hommes politiques tentèrent de remettre sur pied le *Canadien*, qui reparut en 1819, ouvrant ainsi une porte sur la place publique à ceux qui pouvaient tenir une plume. La tentative de créer une tribune populaire ne réussit pas, à cause de la politique ambiguë de ses inspirateurs, lesquels ne représentaient qu'une fraction du parti canadien. Le *Canadien* de 1819 se tua en attaquant le Dr. François Blanchet, membre influent de la Chambre depuis une dizaine d'années, l'un de ceux qui avaient été emprisonnés par Craig pour avoir fondé et écrit l'ancien *Canadien*.

M. Blanchet se détermina l'année suivante à rétablir le *Canadien*, qui parut au commencement de 1820, ayant M. Flavien Vallérand pour imprimeur, et selon les apparences, un comité de collaboration pour le rédiger sous la conduite du Dr. Blanchet. Etienne Charretier, âgé de 22 ans, était le rédacteur ostensible. Curé de St. Benoit, on sait le rôle qu'il a joué en 1837.

Dans son numéro du 16 août 1820, le *Canadien* rend compte des exercices littéraires du Petit Séminaire de Québec. . . .

« La séance du soir s'est terminée par un plaidoyer, dont le sujet a été la conspiration de Philotas contre Alexandre. Le plaidoyer a été si bien exécuté, que pour faire honneur aux auteurs l'on se fit un vrai plaisir d'inscrire leurs noms sur ce papier. (1)

Juges:—Messieurs Alexis Mailloux et Etienne Parent.
Témoins:—Louis Fluet, Edouard Faucher et Jean-Bap Harper.

Le roi Alexandre:—Gabriel Cloutier.

Ministre:—Hypolite Dubord.

Secrétaire du Roi:—Louis Poulin.

Philotas:—Augustin Morin.

(1) Le mot "papier" était alors d'un usage plus commun que "gazette" ou "journal."

La liste de distribution des prix porte les noms suivants :

RHÉTORIQUE.

Augustin Morin, plus tard, l'Hon. A. N. Morin.	
Alexis Mailloux,	Prêtre, apôtre de la tempérance
Louis Fluet,	Prêtre.
Gabriel Cloutier,	Prêtre.
Hypolite Dubord	Constr. teur de navires.
Etienne Parent,	Journaliste.
J. Bte. Harper,	Prêtre.
Edouard Faucher,	"
Godefroy Tremblay,	"
Louis Poulin,	"

Le *Canadien* ajoute : « Le concours prodigieux des citoyens les plus remarquables qui ont assisté à l'examen et surtout au plaidoyer, doit encourager les étudiants du Petit Séminaire de Québec... »

M. Chauveau pense que si l'on dressait la liste des élèves des institutions d'éducation qui ont remporté des premiers prix depuis le commencement du siècle, on se trouverait avoir les noms de la plupart de nos hommes distingués. C'est une expérience à faire.

Déjà, à Nicolet, Parent avait obtenu le prix de versification. La poésie est la première forme qui se présente aux lèvres des jeunes peuples et des jeunes écrivains. Celui dont nous nous occupons était non seulement à l'entrée de la vie active, mais il sentait monter autour de lui cette sève du réveil qui anime en de certains moments les nations persécutées et les porte à repousser en chantant et en bien combattant le joug de l'opresseur. Son goût pour la littérature se développa encore à Québec, et comme il avait pour compagnon de classe Augustin Norbert Morin qui partageait le même penchant, on ne tarda pas à savoir que l'un et l'autre écrivaient dans le « Petit Canadien. » Cela était d'autant plus remarquable que, à cette époque, la grammaire française était le cadet des soucis des professeurs.

Mais Parent et Morin faisaient des vers, et pour faire des vers il faut bien étudier la grammaire, etc.

D'où il résultait que ces deux élèves étaient, à peu près, les seuls qui sussent écrire français au collège : aussi pareil phénomène ne demeura-t-il pas longtemps caché. On le sut si bien qu'un jour défense fut faite à Parent de mettre sa plume au service de la gazette.

Il quitta le séminaire à la veille des examens de 1821. Au mois de décembre précédent, son ami Morin avait adressé au *Canadien* des vers qu'il signait de ses initiales, et pas longtemps après cela, si nous ne nous trompons, il devenait le rédacteur de la feuille en question ; il y resta une douzaine de mois.

Au milieu de l'été 1822, le jeune Parent qui travaillait aux récoltes avec son père reçut dans le champ la visite de l'imprimeur du *Canadien*, lequel lui annonça que Morin partait pour faire son droit à Montréal et que les amis de la cause canadienne comptaient sur lui, Parent, pour rédiger le journal. M. Vallerand était accompagné de quelques amis. La proposition tentait le jeune homme ; on ne pouvait davantage flatter son naturel ; ce qui déterminait son père à lui laisser liberté entière, au gré des inspireurs du journal. Peu après, il était à Québec.

Ce n'était pas sans raison que les patriotes avaient ressuscité le *Canadien*. Les jours sombres de notre histoire menaçaient de revenir.

Trois ans ne s'étaient pas écoulés après la glorieuse défense du pays par nos compatriotes que l'Angleterre reprenait ouvertement la voie des oppressions et des dénis de justice. Tant de patience de notre part avant la guerre pour supporter les abus ; tant de valeur dans les combats ; une paix gagnée par nos armes, rien de cela n'avait pu changer le sentiment hostile des ministres anglais envers nous. Tout était pour ainsi dire à recommencer.

La paix ne fut pas plutôt assurée que l'Angleterre oublia ses devoirs envers un peuple qui venait de lui conserver sa plus belle colonie. L'union du Haut et du Bas-Canada, contre laquelle on savait que les Canadiens résisteraient tant qu'ils le pourraient, fut préparée sans retard. La menace de l'Union datait de 1807, mais les affaires des Etats-Unis avaient empêché les partisans de ce projet de le mûrir avant la guerre de 1812. L'Union, dit Garneau, avait été de tout temps la pensée secrète du parti anglais de Montréal, dont l'hostilité contre les anciens habitants augmentait tous les jours avec le désir de les dominer.

Le gouverneur et son entourage, le Conseil Exécutif nommé par la Couronne, et la Chambre d'Assemblée élue par le peuple, formaient les trois branches du gouvernement. On voit que deux d'entre elles étaient dans les mains des Anglais, et ce qui pis est des Anglais qui se qualifiaient le plus souvent eux-mêmes d'anti-canadiens. Malgré tout, les Canadiens les endurèrent longtemps. Les premières difficultés entre l'Exécutif et la Chambre sont de 1808, dix-sept ans après l'adoption de la constitution. Durant cet intervalle, les gouverneurs et leurs

ministres nommés en dehors du contrôle du peuple, obteuaient de la Chambre tout ce qu'ils voulaient, ou à peu près : actes de milice, suspension de la liberté du sujet britannique, lois contre les étrangers, surtout contre les gens natis de France ou qui avaient été quelque temps en France, taxes, octrois permanents de fonds, enfin la majorité de l'Assemblée ne faisait le plus souvent que l'office de greffier enregistrant les désirs de l'oligarchie. On vit, sous Craig, un juge employer son influence judiciaire pour se faire élire, et quand l'Assemblée voulut le chasser de son sein, le gouverneur prit fait et cause pour le juge. C'est encore Craig qui le premier cassa des parlements, emprisonna des membres de l'Assemblée, mit aux fers les journalistes qui ne lui plaisaient pas et démit des fonctionnaires publics contre la volonté nettement exprimée de la Chambre nationale. A la veille d'une guerre contre les Etats-Unis, on nous accablait d'injustices, de mépris, et l'on nous demandait en même temps de voter des sommes extraordinaires... que nous votions sans broncher. Etait-ce assez de patience ?

Se fondant sur les droits de sujets britanniques que l'on disait leur avoir été accordés avec la constitution de 1791, les Canadiens réclamaient l'exercice des pratiques et des libertés qui en découlent. Ils voulaient que l'on abandonnât à la Chambre d'Assemblée le contrôle des deniers publics ; que les juges fussent éloignés des rangs des hommes politiques afin de garder intacte leur impartialité ; que les députés n'acceptassent aucune charge rémunérée du gouvernement sans renoncer à leur mandat, en d'autres termes qu'il ne fût pas permis aux fonctionnaires publics de siéger comme députés ; et enfin la responsabilité ministérielle. Il y avait en outre des questions qui pour être d'un ordre secondaire, n'en étaient pas moins difficiles à résoudre : la réformation du conseil exécutif qui était nommé par la Couronne, la révision de diverses branches de l'administration, la revendication des propriétés nationales, telles que les biens du clergé.

La tâche était belle pour un jeune homme instruit, un Canadien, un homme de cœur. C'était une carrière noble et distinguée qui s'ouvrait devant lui. Le danger n'y manquait pas non plus. A cette époque où l'on pendait un jeune homme pour le vol d'un mouton, on savait fort bien aussi empoigner l'auteur d'une lettre politique ou même d'une chansonnette un peu caustique. Le pouvoir s'éloignait quand il le voulait de la légalité. Celui qui portait ombrage risquait sa fortune et sa peau.

Sa fortune, le jeune parent défiait tous les huissiers britanniques de la saisir, et pour cause. Sa peau, il avait des moyens à lui de la défendre et de la faire respecter. On le verra.

En 1822, il y avait à Québec la *Gazette de Québec*, fondée depuis 1764 ; Samuel Nelson (fils de John Nelson), et Wm. Cowan, propriétaires ; les deux langues y figuraient, mais c'était plutôt une gazette officielle que toute autre chose. Le *Mercury*, qui datait de 1805, francophobe, oligarchique, emporté ; T. Cary, propriétaire.

Le *Canadien* ne pouvait compter sur le concours de la *Gazette*, et il était certain de s'attirer l'ire du *Mercury*.

En 1823, la *Gazette de Québec*, par autorité, ayant été établie, la vieille *Gazette* des Nelson se mit à faire de la politique, au bénéfice de la cause des Canadiens. La *Gazette* par autorité se mêlait aussi de politique et de littérature.

(A continuer.)

LES CANADIENS DE L'OUEST

JEAN-BAPTISTE FARIBAUT (1)

Bartholomé Faribault, le père de notre héros, naquit à Paris 1713, et vint s'établir en ce pays en 1754 avec le titre de secrétaire militaire de l'armée française, qui était alors sous le commandement de l'illustre Montcalm. Cette fonction était très importante, et il sut la remplir à la satisfaction de ses chefs jusqu'à la fin de la malheureuse guerre qui devait décider des destinées de la France en Amérique.

Lorsque la paix fut signée entre les deux grandes nations qui depuis si longtemps se disputaient la prééminence, Faribault ne voulut pas imiter l'exemple des personnages les plus importants du pays, qui repassèrent en France pour ne pas subir la loi du vainqueur et il alla se fixer à Berthier, l'une de nos plus anciennes paroisses bas-canadiennes, pour y exercer la profession de notaire. Il sut gagner en peu de temps le respect et la confiance de la population de cette localité et des alentours par son habileté et son intégrité, et il s'y éteignit à un âge avancé en 1801. Il avait eu dix enfants de son mariage, mais

(1) Cette esquisse biographique est en bonne partie empruntée aux notes laissées par Faribault lui-même sur sa vie, et qui viennent d'être recueillies et rédigées par son ami le général H. H. Sibley, de St. Paul, Minnesota. Ce mémoire doit paraître prochainement dans les *Collections de la Société Historique du Minnesota*, et je dois remercier vivement le général Sibley d'avoir bien voulu me le communiquer à l'avance.

quatre seulement vécurent jusqu'à l'âge d'homme. L'aîné, Bartholomé, embrassa la profession d'avocat qu'il exerça pendant cinquante-cinq ans ; il sut non-seulement mériter l'estime de ses concitoyens, mais il s'est acquis des titres à la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de l'histoire du Canada, par ses importants travaux bibliographiques. (1)

Jean-Baptiste Faribault, l'un des plus jeunes membres de la famille, naquit en 1774 à Berthier. Il eut l'avantage de recevoir une assez bonne éducation, et il quitta l'école à l'âge de seize ans, pour accepter une place de commis chez un marchand du nom de Thurseau, à Québec. Après deux ans de service, il entra dans le magasin de McNides et Cie., importateurs, où il passa quatre autres années.

Quoique traité avec les plus grands égards par ses patrons, le jeune Faribault n'envisageait pas sans effroi la perspective de passer la meilleure partie de sa vie derrière le comptoir, ou à pâlir sur de longues colonnes de chiffres. Il fallait à cet esprit ardent un horizon moins uniforme, un théâtre plus vaste, plus fécond en émotions. La vie de marin avec tous ses dangers s'offrit à lui pendant quelque temps avec un irrésistible attrait, et sans la résistance de ses parents, il serait allé braver les fureurs de l'océan.

Indécis plus que jamais sur le parti à prendre, un incident eut décidé Faribault à embrasser la carrière militaire, s'il eut pu vaincre l'opposition de sa famille. Le duc de Kent, le père de la Reine Victoria, était alors en Canada avec le régiment des Fusilliers Royaux qu'il commandait, et il avait su se rendre extrêmement populaire parmi toutes les classes de la société. Son régiment stationnait à Québec, et les jours de parade étaient autant de spectacles vivement recherchés par la population. La tenue imposante du Prince, les brillants costumes de son état major, la précision des mouvements des soldats, rompus à l'exercice, émerveillèrent Faribault au point qu'il en fit une représentation en carton découpé, qui fut fort admirée. Faribault n'avait jamais pris de leçons de dessin, mais les quelques croquis qu'il lui prenait parfois fantaisie d'esquisser révélaient du talent et du goût. Les officiers du régiment ayant communiqué son dessin au Prince, celui-ci en fut tellement satisfait qu'il fit mander le jeune artiste auquel il offrit une commission d'officier dans son régiment. Faribault eut accepté avec empressement l'offre inespérée d'entrer dans les armes à l'ombre d'une aussi puissante protection, mais il lui fallut céder aux représentations de sa famille. Ce ne fut pas sans peines qu'il renonça à la brillante perspective que la proposition du prince lui faisait entrevoir ; aussi lorsque dans sa vieillesse, il rappelait cet incident de ses jeunes années, il ne manquait jamais d'ajouter que le respect seul pour ses parents l'avait empêché d'entrer dans l'armée.

Le Prince ayant permis à Faribault de désigner l'un de ses amis pour remplir le poste qu'il lui offrait, il le pria, si l'on en croit le mémoire de notre héros, de conférer cette faveur au jeune de Salaberry pour lequel il avait une vive affection. Ce dernier, qui brûlait de prendre du service, se garda bien de ne pas saisir une pareille chance d'entrer dans l'armée, et il justifia surabondamment le choix de Faribault, comme les faveurs que le Prince ne cessa de lui prodiguer, en gagnant d'emblée tous les grades auxquels put aspirer un soldat canadien dans l'armée anglaise, et en se signalant par maints exploits, dignes préludes de cette mémorable victoire de Châteauguay, qui devait l'immortaliser.

Nous devons faire remarquer à ce sujet que le mémoire de Faribault est seul à prétendre que c'est à notre héros que M. de Salaberry est redevable de la protection du Duc de Kent. Et sans l'autorité de son témoignage, il ne serait guère facile d'ajouter foi à cette assertion. Car le Duc de Kent se lia d'amitié avec la famille De Salaberry presque immédiatement après son arrivée à Québec, qui eut lieu au mois d'août 1791. M. Louis Ignace De Salaberry, le père du vainqueur de Châteauguay, était seigneur de Beauport, s'était distingué dans la dernière guerre Américaine, et conquit l'estime du Prince dès qu'il le connut. On voit par les lettres du Duc de Kent qu'il était devenu un habitué du manoir seigneurial de Beauport, et qu'il ne passait pas d'heures plus agréables qu'au milieu de la famille De Salaberry, où il trouvait à la fois les charmes de l'esprit et de la bonne société. Il est facile d'en juger par les quelques lignes suivantes, extraites d'une courte note qu'il adressait à M. Louis de Salaberry, dès le 1er mars 1792 :

« Je suis au désespoir d'apprendre, mon cher de Salaberry, que nous n'aurons pas le plaisir de vous voir ici aujourd'hui. Je suis très-chagrin de vous savoir indisposé, mais j'espère que la chose n'aura pas de suites sérieuses... Dès que vous m'informerez que les chemins sont passa-

(1) Il est l'auteur d'un ouvrage bibliographique très-précieux sous le titre modeste : *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et particulièrement sur celle du Canada avec notes bibliographiques et littéraires.*

bles, je m'empresserai d'aller vous donner l'assurance de ma considération distinguée et de mon estime.» (1)

De Salaberry ne reçut sa commission d'officier qu'au commencement de l'année 1794, à une époque où le Prince était dans la plus grande intimité avec sa famille, et où il faisait des démarches actives pour faire récompenser dignement le seigneur de Beauport des services qu'il avait rendus à la cause anglaise dans la dernière guerre. Aussi est-il plus que douteux que le héros de Châteauguay doive à l'incident raconté plus haut d'avoir obtenu la haute protection du Duc de Kent qui, dans ses lettres à son noble père, parla toujours dans les termes les plus affectueux de «son jeune protégé.»

Le mémoire de Fairbault dit encore que De Salaberry était commis à l'époque où il fut l'objet des faveurs du Prince. Il est permis d'en douter, car nous voyons par l'ouvrage du Dr. James Anderson (2) que De Salaberry n'avait que seize ans lorsqu'il fut nommé officier et qu'il avait servi les deux années précédentes comme volontaire dans le 44ème régiment.

II

La compagnie du Nord-Ouest ayant annoncé deux ans plus tard qu'elle avait besoin de trois ou quatre jeunes gens actifs et entreprenants pour faire la traite parmi les sauvages, Faribault s'empressa d'offrir ses services, qui furent acceptés. Ses parents le supplièrent vainement de ne pas quitter le toit paternel. Fasciné par la perspective des aventures que lui promettait ses courses dans les bois, il resta cette fois insensible à leur prières comme à leurs remontrances.

Faribault quitta Montréal au mois de juin 1796, en compagnie de trois autres jeunes canadiens et de deux agents de la compagnie du Nord-Ouest, pour se rendre à Mackinaw, lieu de leur destination. Ce trajet dura quinze jours et ne se fit pas sans beaucoup de peines et de difficultés. Il fallut aux hardis voyageurs non seulement ramer presque tout le jour, mais encore faire plusieurs portages le long des nombreux rapides qui accidentent l'Ottawa, et transporter sur leurs épaules leur canot, leur bagage et leurs provisions.

A son arrivée à Mackinaw, Faribault fut chargé d'aller fonder un poste de traite à Kankakee, qui a vu naître depuis une jolie petite ville moitié française et moitié américaine. Ce poste étant situé sur le territoire des Etats-Unis, Faribault, accompagné d'un guide Potowattomie, dut se rendre à Port Vincent, sur la rivière Wabash, où demeurait le surintendant des affaires des sauvages, le gouverneur Harrison, pour obtenir un permis de traite. Il lui fallut chevaucher pendant six jours à travers la prairie pour accomplir ce trajet, durant lequel il ne put échanger une seule parole avec son guide, dont le langage lui était absolument étranger.

Le gouverneur Harrison le reçut avec tous les égards possibles, lui donna l'hospitalité pendant trois jours, et accueillit favorablement sa demande. Après avoir été comblé de politesses, Faribault prit congé de son hôte pour se rendre à sa destination. Il comptait rencontrer à l'embouchure de la rivière St. Joseph, à la maison de traite d'un nommé MacKenzie, quatre voyageurs canadiens qui devaient passer l'hiver avec lui à Kankakee; mais il n'en trouva que trois, l'autre ayant péri malheureusement durant le voyage.

Après un examen attentif des lieux, Faribault alla fixer son poste de traite à l'embouchure de la rivière Kankakee. Ses marchandises ne tardèrent pas à arriver, et pendant que ses compagnons travaillaient à la construction de leurs quartiers d'hiver, il commença à trafiquer d'une manière active avec les Potowattomies.

Faribault fit un commerce lucratif avec ces sauvages, et le printemps suivant il se rendit à Mackinaw pour remettre à l'agent de la compagnie du Nord-Ouest, M. Gillespie, toutes les précieuses fourrures dont il avait fait l'acquisition. Ce dernier fut tellement satisfait de ses opérations qu'il lui confia un poste beaucoup plus important, celui de Baton-Rouge, situé sur la rivière Des Moines, à deux cents milles environ de son embouchure. Les Sioux surtout fréquentaient ce poste, et comme Fairbault ne comprenait pas leur dialecte, bien différent de celui des Potowattomies qu'il avait appris l'hiver précédent, il prit pour interprète un nommé Debord, qui connaissait parfaitement leur langage et leurs mœurs. Il ne fut pas moins

heureux dans son trafic avec ces indiens, et il alla remettre au printemps une quantité considérable de pelleteries à M. Crawford, agent de la compagnie du Nord-Ouest, qui stationnait à l'embouchure de la rivière Des Moines.

Faribault resta quatre ans au même poste dans une solitude presque complète. Malgré l'attachement que lui témoignaient les sauvages en général, il courut plus d'un danger dans ce poste reculé, et faillit même être assassiné par un métis jaloux de l'intrusion des blancs dans le pays. La région où il se trouvait abondait en castors, loutres, daims, ours et autres animaux sauvages, et elle était surtout habitée par les Sioux, les Sacs, les Renards, les Iowas et quelques autres tribus.

Les gages d'un commis à cette époque étaient de \$200 par ans, celles d'un interprète de \$150, et des voyageurs de \$100. La compagnie au service de laquelle ils étaient employés se chargeait de leur subsistance, qui laissait souvent fort à désirer; dans ce cas, l'abondance du gibier suppléait à l'absence des aliments ordinaires. Les articles de la traite se composaient de couvertes, vêtements, coton, tabac, d'objets d'orfèvrerie à bon marché et de *wampum* qui remplaçait au besoin le numéraire pour l'échange. Les traiteurs et les voyageurs passaient tout l'hiver dans une inaction presque complète dans leurs huttes grossières formées de troncs d'arbres, mais ils devaient au printemps visiter les différents camps de sauvages des alentours, afin de faire l'acquisition de produits de leur chasse. Tout ce commerce se faisait au comptant.

Son engagement terminé, Faribault se proposait de revenir au Canada, vers le quel son souvenir s'était reporté tant de fois au milieu de ses veilles et courses solitaires, lorsqu'il eut le chagrin d'apprendre la mort soudaine de son père et de sa mère, survenue à quinze jours d'intervalle. Cette double et douloureuse perte lui enlevant les liens qui le rattachaient le plus au pays natal, il décida de continuer à servir dans la compagnie du Nord-Ouest. Il alla prendre charge du poste de traite des Petits Rapides, qui se trouvait sur les bords de la rivière Saint-Pierre, dans le Minnesota, à quarante milles de son embouchure, et il fit un commerce très-lucratif avec les Sioux des alentours.

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer)

ESPOIR

A quoi songe-t-elle, la brunette jeune fille, accoudée là, à cette fenêtre, et qui embrasse de son ardente prunelle la fenêtre de l'orphelin ?

Quel rêve couve-t-elle au fond de son regard plus brillant qu'une étoile, et dont les rayons pénètrent et remuent tout mon être ?

La comprenez-vous, la brunette jeune fille, lorsqu'elle m'adresse ce sourire d'ange, ce sourire divin qui me fait sourire moi-même à l'illusion du bonheur ?

La devinez-vous, quand son front s'assombrit ou s'illumine tout à coup, selon que le souvenir de ma mère morte m'accable, ou qu'un semblant d'espoir passe dans mon cœur ?

Espoir !

Pourquoi ce mot dans la langue ?

Oublier le malheur présent et les hasards de l'avenir, l'on appelle cela espérer !

Espoir veut dire inexpérience d'hier, rêve et folie d'aujourd'hui. Demain s'en moque, et lui travaille une déception sans pitié.

Et l'on dit à l'homme qui se décourage et qui pleure :

« ESPÈRE. »

Quoi ? Qu'une mère défunte soit rendue à son enfant ? O sottise humaine !

Mère, lorsque tu n'es plus, dois-je vivre ?

J'hésite.

Mon âme voyait jadis aux clartés de la tienne.

L'orage y a jeté la noirceur et l'épouvante.

L'horizon s'assombrit et menace davantage.

Et néanmoins, quand le néant m'apparaît, mère, je n'ai pas le courage de mourir.

O mon Dieu, pardonne à l'insensé qui t'insulte !

Mère, quelles larmes tu verses, si tu m'entends ! Que tu dois souffrir des inquiétudes, des doutes et de la lâcheté de ton fils !

Pendant vingt ans tu le conduisis par la main dans le sentier qui mène au ciel. Et lorsque Dieu l'appelle, ton fils ne croit plus rien devant lui dans ce sentier où tu le laisses.

Hélas ! j'ai blasphémé contre toi, ô ma mère, et contre la foi que tu m'as donnée. . . . J'ai blasphémé contre l'ÉTERNEL !

Mais . . . que fait-elle là, brunette jeune fille qui est là encore, accoudée à la fenêtre, et dont l'œil me poursuit sans cesse ?

Voyez donc comme sa beauté est modeste et noble ! comme son visage est empreint de douceur et de bonté,

comme le sourire qui court sur ses lèvres est affable ! comme il y a de la tendresse et de l'amour dans son regard !

Est-ce une fille de la terre ?

Est-ce un ange que ma mère m'envoie ?

..... Seul, recueilli, songeant au passé, regardant le présent, méditant l'avenir, je pleurais.

Tout-à-coup, une forme humaine se dessina devant moi ; je reconnus l'ombre sacrée de ma mère.

« Mon fils ! »

Oh ! que c'était bien cette voix si tendre, si onctueuse, si touchante, qui m'avait nommé ainsi tant de fois !

Il y avait des sanglots dans cette voix. Je tombai à genoux, et je me frappai la poitrine.

« Mon fils ! »

Et ma mère, en prononçant ces mots, m'observait avec son regard si doux, si bon, si plein d'amour !

Je m'élançai pour l'étreindre dans mes bras, lui donner le baiser filial, lui dire combien je l'aimais, combien je la regrettais, combien j'avais besoin d'elle. L'ombre recula, et je ne pus rien saisir.

« Mon fils,

« Tandis que, livré aux seules inquiétudes terrestres, vous ne daignez même pas penser qu'il y a un Dieu au-dessus de vous : ce Dieu m'envoie vers vous pour éveiller votre courage et calmer vos douleurs.

« Comme vous êtes injuste, ô mon enfant, et comme vous oubliez facilement les devoirs que vous imposez et votre origine et votre fin !

« Sans doute, sur cette terre des vivants, les angoisses sont partout, et l'on n'y rencontre pas d'espoir sans déception, de bonheur sans tristesse.

« Mais, mon fils, faut-il s'étonner que l'exil soit le séjour des larmes et des chagrins ?

« Et pourtant, vous maudissez la loi souveraine qui ne vous y a pas laissé sans secours.

« O mon fils, vos blasphèmes avaient armé le courroux du Tout-Puissant. Vous alliez périr, car la foudre divine s'agitait déjà sur votre tête, et elle éclatait. . . . lorsque mes supplications maternelles ont fléchi le Seigneur.

« Humiliez-vous, ô mon enfant, devant le Très-Bon, le Très-Miséricordieux.

« Au-dessus des grands et des riches de ce monde qui rient de la misère et la repoussent, il y a celui qui récompense un verre d'eau donné en son nom, et qui n'est sourd à aucune prière.

« Au-dessus de la foule insensée qui brise aujourd'hui la statue qu'elle élevait hier, et qui insultera demain l'homme qu'elle acclame aujourd'hui, il y a celui qui fait descendre les superbes et monter les petits.

« Ne recherchez donc plus la faveur des grands, car elle est égoïste et intéressée. N'ambitionnez donc plus les applaudissements de la foule, car ils sont sots et vains comme elle.

« Elevez vos pensées, vos désirs, vos projets à celui qui ne trompe et qui ne rejette jamais ses serviteurs.

« Et Dieu vous bénira, et vous serez heureux même en ce monde.

« Et déjà, une femme, un ange qui rend le ciel jaloux de la terre, vient à vous. Seconde mère, qui vous conduira par la main dans le sentier où je vous ai quitté, et que Dieu vous envoie pour vous détourner de l'abîme, et vous sauver. »

PHILIPPE MASSON.

LE PARTI LEGITIMISTE

Nous lisons dans le *Figaro* du 1er décembre :

Il y a eu hier une réunion parlementaire d'une importance incontestable. C'est celle de l'extrême droite. Dès la veille, des billets mystérieux avaient invité les cheval-légers à se réunir rue Colbert, "pour communication grave."

A une heure et demi, chacun se trouvait à son poste.

—Monsieur de Cazeneuve, vous avez la parole, dit le président.

Le jeune député du Lot-et-Garonne se leva, et, de la voix vibrante et chaleureuse qu'on lui connaît, il lut une messive du comte de Chambord.

Ce document n'est point un manifeste. Il porte en titre ces mots : "A mes amis." C'est une simple lettre, qui n'est point destinée à la publicité. Nous nous contenterons de l'analyser.

"Quelques chefs du parti légitimiste sont allés consulter M. le comte de Chambord, pendant les vacances pour le prier de tracer à ses fidèles la ligne de conduite à suivre pendant la nouvelle session."

Le chef de la maison de France leur répond en substance :

"Le Roi ne s'oppose pas à l'admission personnel du Maréchal, mais il est défavorable à toute mesure, à toute loi qui donnerait un caractère personnel au Septennat, et qui entraverait ou même ajournerait l'avènement de la Royauté légitime."

Par conséquent, invitation pressante à ne voter ni la transmission, ni l'organisation des pouvoirs, en un mot, rien qui touche de près ou de loin aux lois constitutionnelles.

Même inflexibilité sur la question du Sénat.

"Il ne faut, à aucun prix, de la seconde chambre,"—dit expressément le comte de Chambord.

Tel est, en résumé, ce *pronunciamento* décisif. La lettre est brève, impérative, le ton de souverain qui y règne n'a permis à aucune objection, à aucune critique de se produire.

(1) Le Duc de Kent était lié d'amitié non seulement avec M. de Salaberry, mais encore avec plusieurs autres Canadiens et prêtres de distinction, tels que M. Renault, curé de Beauport, et le P. Berrey, le dernier supérieur des Récollets au Canada. S'il était généralement estimé, il était aimé en particulier des Canadiens-Français, dont il se montra en toutes occasions l'ami et le protecteur. On peut en juger par l'extrait suivant de *Lambert's Travels in Canada* : "Son Altesse Royale durant son séjour en Canada a montré beaucoup d'attention aux habitants, en particulier aux Canadiens-Français, aux enfants desquels il a donné des commissions, sa politesse et son affabilité lui ont gagné l'estime de la population, et beaucoup de personnes le regardent, je crois, comme leur saint et leur patron; du moins, c'est ainsi que j'en ai entendu parler."

(2) *The life of Edward, Duke of Kent.*

VERS LE PASSE *

Il me faut oublier les mystiques tendresses Et les sonnets d'amours dits à l'écho des bois. SAINTS-BEUVE

Va ! je parlerai d'autre chose, Puisqu'à tes lèvres de carmin Ton doigt coquettement se pose Et que ta main presse ma main ;

Puisque tu prends ces airs de fête, Ces beaux airs qui ne vont qu'à toi ; Puisque je vois ta blonde tête Qui semble se moquer de moi.

Ah, Lina ! Lina ! quand j'y songe : A nous deux nous avions vingt ans ; Quand nous rêvions, le même songe Embellissait notre printemps.

Nous regardions par la fenêtre Les étoiles au firmament, Et toi, tu disais : " C'est peut-être Pour nous deux ce rayonnement."

Mais moi, je lisais dans ton âme, Bien plus que dans le grand ciel bleu, Un rayon, un astre, une flamme, Quelque chose qui vient de Dieu.

Quand tu me parlais j'étais triste ; Ta douce voix m'allait au cœur. Pour moi, tu te faisais artiste, Pour toi, je me faisais rêveur.

Le soir nous allions dans la plaine, Le jour nous courions dans les bois. Pour voir ton petit pied de reine Les oiseaux se penchaient parfois.

Puis il me semblait, chose étrange ! A cette heure où la lune luit, Voir rayonner tes ailes d'ange Comme une étoile dans ma nuit....

Mais je parlerai d'autre chose, Puisqu'à tes lèvres de carmin Ton doigt coquettement se pose Et que ta main presse ma main ;

Puisque tu prends ces airs de fête, Ces beaux airs qui ne vont qu'à toi ; Puisque je vois ta blonde tête Qui semble se moquer de moi....

TALMA.

Québec, 10 décembre 1874.

A NOS CORRESPONDANTS

Nous rappelons à nos correspondants qu'en nous envoyant leurs écrits ils doivent nous faire connaître leur nom, au moins dans une lettre privée—sans quoi nous sommes forcés de leur refuser une place dans nos colonnes.

BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception de la troisième édition d'un volume intitulé : " Le Verger, le Potager et le Parterre par l'abbé L. Provancher, rédacteur du Naturaliste Canadien," de 332 pages, avec des vignettes. Nous publions la préface de cet intéressant et utile ouvrage :

Il y avait plus de deux ans que la seconde édition de mon Verger Canadien était épuisée, lorsque je me décidai à en publier une troisième.

A la sollicitation d'un grand nombre d'amis, surtout de confrères du clergé, je résolus de joindre à la culture des fruits du Verger, celle des légumes du Potager, de même que celle des fleurs du Parterre. De là, le présent volume, qui se partage en trois parties bien distinctes, savoir :

1o. Le Verger. C'est la troisième édition des deux précédentes, mais revue, corrigée soigneusement augmentée et modifiée en plusieurs parties. La suite de mes études entomologiques m'ayant procuré une connaissance plus intime des ennemis de nos fruits, je me suis scrupuleusement attaché à corriger ce qui me paraît inexact dans les éditions précédentes ; afin que, tout en procurant un guide sûr à l'amateur, je puisse en même temps fournir aux débutants en entomologie des indications certaines sur les insectes ennemis qu'il nous importe de connaître avant tous les autres.

2o. Le Potager. Cette deuxième partie renferme la culture raisonnée des légumes du jardin. Si le Verger est le complément nécessaire de toute ferme, le Potager en est l'accessoire indispensable. Conçoit-on une résidence de campagne privée des frais, savoureux et succulents légumes du jardin ? ou obligée de se les procurer au marché ? Il faut que pendant tout le cours de l'année, pour ainsi dire, la maîtresse de maison, non seulement fournisse abondamment la table de frais radis, de tendres laitues, de choux succulents, de carottes, navets, panais, asperges, céleris, fraises, framboises, melons, concombres, et autres produits délicieux du potager, mais qu'elle puisse encore en faire une assez large part au marché pour payer tous les frais de culture, et garder de plus quelques réserves pour améliorations, agrandissements, etc.

Il ne manque pas de livres français traitant de la culture des légumes. Mais aucun n'est calculé pour notre climat et les ressources à notre disposition. Le vigneron de notre végétation nous interdit ici une foule de procédés qu'on suit en Europe, et les hauts prix de la main d'œuvre en ce pays ne nous permettent pas de multiplier les bras pour un grand nombre d'opérations qu'on pratique là. Il n'est aucun procédé que je conseille, que je n'ai ou appliqué directement moi-même ou du moins fait expérimenter sous ma direction immédiate ; de sorte qu'on suivant les prescriptions données, on ne pourra courir de plus grande chance de succès.

3o. Le Parterre. Cette troisième partie de même que la précédente, est entièrement nouvelle....

Cette troisième partie enseignera donc la manière de cultiver les fleurs. Elle indiquera, non seulement les soins

* Musique de mon ami L. J. R.

convenables que requièrent les plantes rustiques de parterre mais encore les procédés de propagation, d'hivernement, de traitement, pour celles moins rustiques qui ont plus ou moins à souffrir de la rigueur de nos hivers. Enfin quelques notions seront données sur la manière de traiter convenablement les plantes plus délicates encore que l'on cultive d'ordinaire dans les appartements.

Observer la division sans nuire à la clarté, noter ce qui est essentiel sans répandre dans des détails multiples ce qu'interdit la nature d'un voyage abrégé destiné à servir de manuel journalier au cultivateur, confirmer ou écarter les données des auteurs suivant que l'expérience a pu permettre de le faire, était une tâche assez difficile. Tel est le but que je me suis efforcé d'atteindre dans ces pages ; je laisse au lecteur à juger jusqu'à quel point le succès a répondu à mes efforts.

L'Abbé L. PROVANCHER.

Cap-Rouge, 15 octobre 1874.

PROUDHON

Ce fut, à coup sûr, une des plus curieuses figures de ce temps-ci que Proudhon, et cette figure va être remise en pleine lumière par la publication de la correspondance du rude athlète pour qui la vie a été un perpétuel combat où trop souvent il frappe à tort et à travers.

La correspondance de Proudhon formait un fouillis inextricable au milieu duquel il semblait impossible de se reconnaître. Quand on eut la pensée de rassembler ses lettres, on s'imaginait qu'on en trouverait peut-être trois ou quatre cents.

Quand on eut fait entendre un premier appel, il en arriva des milliers. Ceux même qui connaissaient Proudhon dans l'intimité furent stupéfaits en voyant quelle large part de sa vie il avait dû dépenser à correspondre ainsi non-seulement avec ses amis, mais souvent même avec le premier venu. La stupéfaction se changea en fureur, lorsqu'on sut à quelles audaces de plume ce tempérament violent se laissait aller dans ces pages intimes qu'il s'agissait de mettre sous les yeux du public.

Il a fallu sacrifier la moitié de ce qu'on avait recueilli, et la moitié qui reste suffira à déchaîner bien des colères et à soulever bien des tumultes.

On est forcé de le reconnaître, quand même on professerait pour ce talent puissant une admiration sans bornes, le caractère de Proudhon est de ceux qui repoussent la sympathie.

Il y avait au fond de cet homme un égoïsme immense et une incommensurable vanité.

Entendons-nous sur la signification du mot égoïsme. Proudhon ne cherchait pas dans la vie qu'il s'était faite les satisfactions matérielles auxquelles il aurait pu prétendre. Au contraire, il se jetait de parti pris au-devant des persécutions et des souffrances.

Mais c'était par mépris des autres hommes et pour affirmer, avec un âpre ressentiment, la supériorité de son moi.

C'était le sentiment d'une supériorité incontestable, je le veux bien ; mais la supériorité a-t-elle besoin de s'afficher, quand elle s'impose d'elle-même ?

Proudhon prétendait ne marcher derrière personne ; il prétendait aussi que personne ne marchât derrière lui.

—Je n'appartiens, disait-il, à aucune école ancienne ; je ne veux fonder aucune école nouvelle : je suis un isolé.

Il avait raison. Il n'admirait aucun homme assez pour le prendre pour maître ; il n'estimait aucun homme assez pour le prendre pour disciple.

Lamartine disait de lui :

—C'est une exception qui ne relève d'aucune règle.

Sa correspondance démontrera toute la vérité de la définition.

Incapable de souffrir une discipline et de s'enrôler dans un parti, Proudhon poussait l'indépendance jusqu'à la sauvagerie. Il professait surtout pour ce qu'on appelle le monde une aversion qui allait jusqu'au paroxysme. N'était-ce pas parce que, dans le fond, il se sentait mal fait pour briller dans un salon, qu'il avait arboré cette haine féroce ?

Lourd d'enveloppe, vulgaire d'apparence, il avait compris que plus il chercherait à dissimuler ses défauts natifs, plus il les ferait éclater aux yeux.

Doué d'une clairvoyance trop fine pour ne pas sentir combien l'endimanchement le rendrait ridicule, il s'était lancé dans l'excès contraire, affectant la rusticité de goûts, de tenue et de mœurs.

Cette rusticité était une pose comme une autre, ou du moins elle avait commencé par être une pose, puis elle avait fini par devenir une seconde nature.

Mais la rancune contre tout ce qui était mondain était restée.

Dans le premier volume de la Correspondance, Proudhon lance à Paris, aux Parisiens et aux Parisiennes cet anathème enragé :

" Les gens de Paris ne peuvent rien entendre à des paroles de vérité, de justice et d'abnégation, et je n'ai pas le secret de galvaniser des cadavres. C'est trop pour moi que d'habiter cette immense voirie, ce pays de maîtres et de valets, de voleurs et de prostituées. Un jour, le chant du trépas retentira sur Paris et viendra des provinces. J'espère que la vieille Franche-Comté sera des premières à entonner l'antienne. Séjour des intrigants, des tyrans et de leurs suppôts, fabrique de mensonge et de corruption, Paris sera désolé avant que le vingtième siècle ait commencé à poindre.

" Excusez mes phrases à la Jérémie ; j'exhale ma colère du mal que j'endure.

" Je vous souhaite le bonjour et aux amis."

Ne vous semble-t-il pas qu'il y a là une haine personnelle ? Ne vous semble-t-il pas qu'on sent l'homme furieux contre le théâtre sur lequel sa personnalité mal dégrossie ne saurait briller ?

UN CHIEN SAVANT

Tout le monde a entendu parler de l'habileté des voleurs anglais et de leur adresse qui tient de la prestidigitation. Ceux de Paris, au dire des connaisseurs, sont moins forts comme exécution, mais ils sont plus ingénieux dans les moyens. Ordinairement, ils se mettent à deux ; pendant que l'un opère, l'autre amuse le client. Souvent cette dernière tâche est confiée à une belle dame aux manières engageantes, quelquefois à un jeune enfant qui remplit très-bien son rôle ; mais se serait-on jamais imaginé qu'on pût dresser un chien à voler, et le dresser parfaitement au point d'en faire un voleur de première force,

capable d'aller tous les jours dans une maison pour y dérober quelque chose et cela pendant près d'un mois, sans s'être jamais laissé surprendre une seule fois.

Tout invraisemblable qu'est le fait, c'est cependant ce qui vient de se passer dans les magasins du Printemps.

Cette maison, qui a déjà occupé un instant tout Paris et même la province et l'étranger avec l'homme à la fourchette, est décidément le théâtre des aventures incroyables.

Depuis quelque temps, on s'apercevait journellement de la disparition de diverses marchandises, et toujours le vol portait sur les mêmes articles : des objets de tout petit volume, mais néanmoins d'un certain prix, comme des portes-monnaie, des nécessaires de poche, des écrans ou de petits rouleaux de fine dentelle, d'une grande valeur.

Malgré la surveillance la plus active, on ne pouvait rien découvrir et les vols continuaient toujours.

L'autre jour, un inspecteur de la sûreté se trouvait pour affaires de service sur le boulevard Haussmann ; comme il passait devant les portes du Printemps, il vit un grand chien au long poil, tenant à la fois du chien de berger et du chien de montagne, sortir des magasins et filer rapidement jusqu'au milieu de la chaussée ; là il s'arrêta tout court, tourna à droite et s'avança un peu, puis, après être resté une minute le nez au vent, revint en sans inverse, marchant doucement, s'arrêtant et se retournant de temps en temps.

Il n'y avait là rien de bien étonnant ; mais pour un inspecteur de police tout est matière à observations. Au même instant, il aperçut une femme entre deux âges, mise très-proprement, comme une ouvrière aisée et ayant un panier au bras. Le chien la regarda fixement, puis se mit à flairer la terre, allant et venant à droite et à gauche, mais sans s'éloigner. La femme s'arrêta, regarda dans son panier et fit un mouvement de surprise comme quelqu'un qui est tout étonné de ne pas trouver ce qu'il cherche, puis elle pose son panier à terre, sans baisser le couvercle, et de l'air le plus naturel du monde retire de sa poche un mouchoir et fouille dans l'autre poche. Le chien, qui flairait toujours la terre, se trouve à ce moment près d'elle et foure sa tête dans le panier.

—Eh bien ! eh bien ! dit-elle, qu'est-ce que tu fais là ! Veux-tu bien t'en aller !

L'agent, qui n'avait rien perdu de cette scène, s'était avancé, en faisant semblant de regarder d'un autre côté,—son instinct de policier lui avait tout fait deviner,—il ne fait qu'un bond, arrive sur elle, la saisit par le bras, s'empare du panier, lui impose silence, en se faisant connaître, et la conduit au poste.

Le panier contenait un joli petit nécessaire à ouvrage en cuir de Russie avec des instruments de travail en vermeil, que le chien avait dans sa gueule et qu'il venait d'y déposer.

Cette femme voulut d'abord jouer l'étonnement, et prétendait n'y rien comprendre ; mais pressée de questions et mise en demeure de faire connaître son domicile et ses moyens d'existence, elle prit le parti de tout avouer.

On a retrouvé chez elle une quantité d'objets volés au Printemps et ailleurs. Le chien a été reconnu par les directeurs du Printemps, qui l'avaient vu plusieurs fois dans les magasins et pensaient qu'il appartenait à quelques acheteurs.

Quand il avait réussi à mettre quelque chose dans sa gueule il se sauvait de toute la vitesse de ses quatre pattes, et une fois dehors, son instinct et son flair lui faisaient retrouver sa maîtresse qui se promenait dans les environs. Alors, avait lieu la petite pantomime que nous avons racontée ; quand elle tapait sur une de ses poches, comme quelqu'un qui cherche en tâtant, c'était le signal convenu, le chien mettait sa tête dans le panier et déposait ce qu'il avait dans la gueule (c'est elle-même qui a donné ces détails). Comme on voit, c'était très-simple et très-bien combiné en même temps ; ça se passait dans la rue, devant tout le monde et sans attirer l'attention de personne. Sans le hasard qui avait amené là cet inspecteur, elle aurait peut-être pu exercer encore longtemps et tranquillement son industrie. C'était sa dernière tournée dans ces parages, où elle ne voulait pas trop se faire remarquer, et son intention, a-t-elle dit, était d'aller travailler dans un autre quartier.

Quant au chien, sur lequel on comptait pour découvrir toute la bande des complices et des recéleurs, il a joué un dernier tour aux agents et s'est échappé pendant qu'on le menait à la fourrière.

NOS GRAVURES

A VOTRE SANTÉ

Ils ont vu bien des jours de l'an ces deux vénérables chefs de la famille. Enfants et petits enfants sont tous venus lui souhaiter la bonne année et boire à leur santé ; mais les vieux s'aperçoivent bien que leur santé s'en va, et ils se demandent s'ils assisteront à pareille fête l'année prochaine. A la vérité, ce n'est là qu'une idée fugitive chez eux : c'est le jour de la joie et des espérances, ils s'abandonnent au bonheur que leur apporte pareille réunion.

NOËL EN BRETAGNE

Les Bretons sont avant tout religieux, et Noël est pour eux la fête par excellence. Leurs pèlerinages ont le caractère de la foi primitive.

LES ÉTRENNES

Voilà les heureux. Ils ont trouvé tout cela dans leur bas ce matin.

SANS ABRÏ

Voilà le malheureux. Au moment où ceux de son âge saluent le premier de l'an avec une joie si parfaite, lui, il cherche un abri. Riches, dans le bonheur, pensez à lui.

PÂTÉ DE NOËL

Messieurs, gare au pâté ! Surtout empêchez les enfants de mettre la main dedans.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie des bronches, maux de Gorge et Constipation, produisent tout l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

LES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE

Chaque jour vient nous révéler de nouveaux efforts et de nouveaux succès dans la Sainte. Eglise de Dieu.

Elle est environnée d'ennemis, son chef vénérable est assiégé dans les murs de sa résidence même; or, pendant ce temps, l'Eglise envoie ses décrets jusqu'aux extrémités du monde, au sein des populations les plus rebelles à la foi évangélique, pour diriger de nouvelles entreprises contre les citadelles de l'infidélité et pour diriger les milices de l'apostolat, les comblant des grâces d'un zèle infatigable et d'un dévouement au niveau des plus grandes épreuves.

« L'histoire rappelle à l'honneur de Rome païenne, que dans les plus mauvais jours, le Sénat décrétant la victoire, faisait sortir par une porte ses légions impatientes, et les lançait à des conquêtes lointaines, tandis que l'ennemi, accouru de Carthage, mettait le siège devant la porte opposée. Telle est la conduite constante de l'Eglise; jamais vaincue, jamais terrassée, assaillie, cernée de toutes parts, elle continue sa marche et suit sa destinée. Si opprimée quelle soit, elle ne s'abat ni ne cède en rien, du champ de la lutte où il semble quelle succombe, elle rêve, projette, poursuit et réalise, à travers mille combats, des victoires et des conquêtes.

« Pour elle jamais de repos, même en ses revers; l'océan et les tempêtes, le ciel et ses orages, les sombres forêts et leurs grands murmures, ne sont en réalité que de faibles images de sa vie toute mystérieuse et de sa marche à travers les siècles. »

Ces réflexions d'un apologiste moderne nous sont revenues en mémoire en voyant apparaître au milieu des rues de Montréal les dignes missionnaires de l'Afrique: le Père Charmettant et le Père Delasbre.

Nous connaissons les entreprises des ennemis de Pie IX; les correspondances européennes nous apprennent les amertumes de son cœur et les attaques portées à son autorité, et au même moment nous voyons arriver dans nos murs les représentants d'une nouvelle milice religieuse que le St. Père a organisée pour éclairer les innombrables populations musulmanes du centre de l'Afrique.

Les contrées assignées au zèle de ces missionnaires contiennent une population de



ETIENNE PARENT



LES MISSIONNAIRES D'ALGÉRIE

plus de cinquante millions d'habitants; parmi eux l'on peut reconnaître différents groupes qui ont conservé quelques traditions chrétiennes; ce sont les restes dispersés des anciennes églises d'Afrique qui ont compté autrefois jusqu'à 800 sièges épiscopaux.

Les races du centre de l'Afrique parlent l'Arabe, regardent Abraham comme leur père, et prétendent avoir conservé les mœurs des premiers pasteurs et des anciens patriarches.

Quoiqu'il en soit de leur manière de vivre et de leurs usages, ce qui est certain c'est que pour la plupart, ils ne reconnaissent pas le Messie qu'attendait Abraham, et ceux même qui ont gardé quelques notions chrétiennes, les ont laissé altérer par l'alliage des pratiques mensongères et dégradantes du Mahométisme.

C'est pour leur venir en aide que le St. Père envoie ces nouveaux apôtres, vêtus du costume de la nationalité arabe, pour gagner leur cœur et les conquérir à la vérité.

Et ainsi, le Pape, du sein de son palais menacé, prisonnier de ses enfants, abreuvé d'iniquités, assailli d'insultes, lorsqu'il s'en vient porter un regard attristé sur sa ville capitale désolée, pouvant prévoir aux angoisses du présent un avenir plus sombre encore; plein de confiance, néanmoins, se résigne, oublie ses peines et les signes menaçants de l'horizon, et, bien au-dessus des nuages, au-dessus des tempêtes, au dessus des éclats de la foudre, voit resplendir les rayons de la sainteté et de la justice éternelles.

Les portes du Vatican semblent sans issue, et cernées d'ennemis; mais voilà que des cohortes nouvelles, fraîches de ferveur et d'espérance, blanches comme les clartés de l'aurore, s'élançant des obscurités de l'épreuve et de l'anxiété pour marcher à de nouvelles conquêtes, réalisant les œuvres dont les exploits de l'ancienne Rome n'étaient qu'une figure confuse et imparfaite.

Mgr. de Montréal a donné aux missionnaires une lettre admirable de sympathie et d'encouragement. Nos concitoyens ont déjà compris ce qu'il y a de noble dans cette œuvre; en accueillant les envoyés de l'Eglise d'Afrique, ils feront un grand acte de foi, et un grand acte de charité envers les victimes malheureuses de l'Islamisme.

DE TOUT UN PEU

M. Etienne Arago, dans son histoire de l'Hotel-de-Ville pendant le siège de Paris, raconte qu'une vieille dame de la banlieue s'était réfugiée dans la ville, à l'approche des Prussiens.

Elle y était depuis une quinzaine de jours, quand, par une belle matinée du commencement d'octobre, la vieille dame eut la fantaisie de visiter sa propriété. Sans en rien dire à personne, elle dirige ses quatre vingt ans vers la barrière Montparnasse; elle sort de Paris et, trottinant, trottinant, elle arrive à la porte de son jardin. Elle la trouve ouverte; elle entre et s'arrête à l'aspect d'une escouade de soldats du génie français qui, à grands coups de pioche, faisaient une défense crênelée de la maison — trop bien située, car elle allait servir aux opérations militaires. Sans hater le pas, Mme Damoiseau marche vers les soldats patriotiquement dévastateurs. L'officier du génie qui présidait à ce triste saccage avait vu de loin la vieille dame s'arrêter d'abord, puis regarder, puis s'avancer; il va vers elle et lui dit :

— Madame, je lis sur votre visage que cette maison est à vous.

— Non, monsieur, elle est à la France ! répondit Mme Damoiseau.

Le lieutenant ôta respectueusement son képi devant la vieille patriote.

Nous trouvons les lignes suivantes dans les journaux de Paris, à propos du vol du tableau de Murillo, dont nous a padé une dépêche :



À LA SANTÉ DE GRAND PAPA ET DE GRAND'MAMAN

C'est avec une stupéfaction profonde que le monde des arts a appris que le Saint-Antoine de l'adolescent de Murillo, avait été volé dans la cathédrale de Séville. Le *Francis* reçoit d'Espagne quelques renseignements qui ajouteront encore à l'étonnement, si c'est possible. Cette toile qui a été faite comme un simple mouchoir, avait cinq mètres de haut sur quatre de large, et elle était défendue par une double grille que personne ne pouvait se faire ouvrir, de sorte qu'on était obligé de l'admirer de loin.

Voici la description de cette toile immense :

A genoux dans sa cellule de franciscain, saint Antoine lisait un jour les Saintes Ecritures, quand sa foi vint à hésiter sur un passage dont il ne pouvait saisir le sens caché. Il pria l'Enfant-Dieu de venir lui-même l'éclairer, et, cédant à sa prière ardente, l'Enfant, entouré d'une auréole resplendissante et d'une légion d'anges, daigna descendre dans l'humble demeure du religieux.

C'est là le sujet du tableau de Murillo.

Rien n'est plus beau que l'expression suppliante du saint, rien de plus touchant que l'amour divin qui brille dans son regard, rien de plus noble que la figure de l'Enfant Jésus, qui, tout en conservant ses traits délicats, porte sur son visage une majesté qui n'est pas de ce monde.

Dans son ouvrage *Tra les monts*, Théophile Gautier a dit, en parlant de ce tableau : "Jamais la magie de la peinture n'a été poussée plus loin."

La municipalité de Séville offre 50,000 francs à qui fera découvrir les auteurs de ce vol étrange.



LA FÊTE DE NOEL EN BRETAGNE



LA POUPEE NOUVELLE



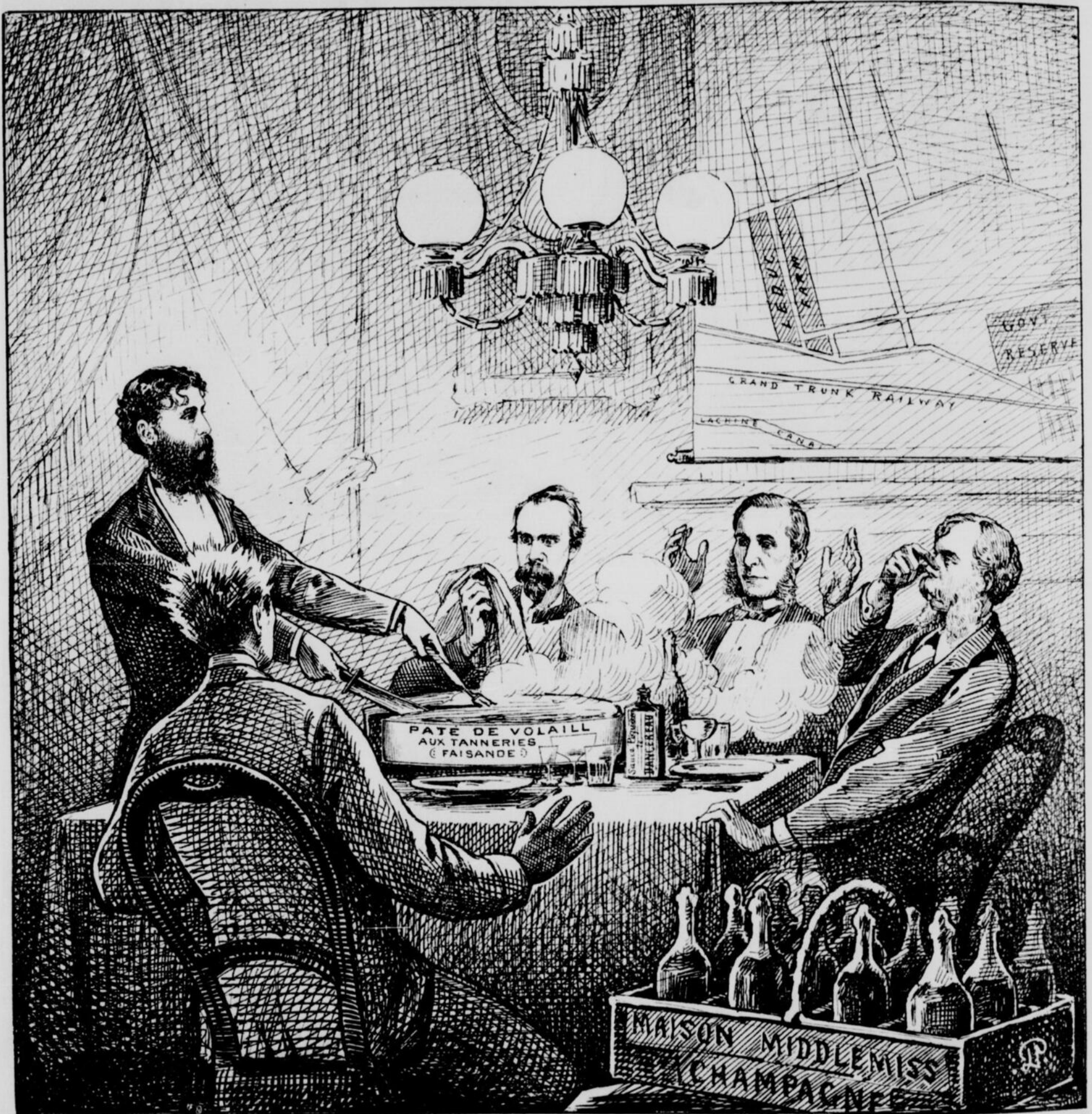
LE PERE NOEL ET SA FAVORITE



LES ÉTRENNES



SANS ABRI



LE PATÉ DE NOEL

LES CONDITIONS DE LA VIE CHEZ LES ETRES ANIMÉS

(Suite et fin)

La raison de cette incapacité nous échappe : jusqu'ici aucune particularité connue de l'organisme n'a permis de l'expliquer. Néanmoins une remarque très-curieuse a été faite : les individus des deux sexes sont en nombre fort inégal ; il y a quinze ou vingt mâles pour une seule femelle. Devant la foule des prétendants, la femelle, paraît-il, veut plaire à chacun, et ses galanteries perpétuelles la détournent de tout devoir maternel. Les (coucoucs) portent alors furtivement leur œuf dans les nids de différents oiseaux, le rouge-gorge, le rossignol, la fauvette des roseaux, le pouillot, beaucoup d'autres encore, et ces oiseaux, s'ils ne s'aperçoivent de rien, couvent l'œuf étranger, et après l'éclosion soignent l'intrus comme un de leurs petits malgré sa taille bientôt très-supérieure et fort dangereuse pour les légitimes. Si l'on en croit certaines affirmations, la femelle du coucou ne perd pas toutefois en entier le sentiment de la maternité ; elle ne quitte le voisinage des lieux où sont élevés ses jeunes qu'après leur départ du nid.

Quelques insectes se comportent à peu près comme les coucoucs. Les gros bourdons velus, tantôt roux, tantôt noirs, avec des parties jaunes, fauves ou rougeâtres, si communs pendant la belle saison sur les fleurs des champs ou la lisière des bois, sont des êtres, on le sait, qui travaillent à merveille et qui s'occupent de leur progéniture de la manière la plus irréprochable. A côté de ces insectes industriels, on rencontre des espèces incapables de tout soin et si pareilles par leurs principaux caractères et par leur aspect à de vrais bourdons, que de minutieux naturalistes n'avaient pas su les en distinguer ; mais le jour vint où un observateur, Le Peletier de Saint-Fargeau, plus attentif que ses devanciers, s'aperçut d'une différence significative : ces espèces, confondues naguère avec les bourdons, sont privées d'instruments de travail ; leurs jambes n'ont pas de corbeille pour recueillir le pollen, pas d'épines pour encaisser des lames de cire ; le premier article de leurs tarse, encore fort large, n'est plus cependant la palette dont les bourdons se servent comme d'une truelle, il ne porte aucune brosse propre à faire tomber le pollen récolté. Pas d'instruments de travail, c'est l'impossibilité manifeste de construire, c'est aussi l'impossibilité de nourrir les larves. Ces insectes, désignés sous le nom de psithyres, ont recours aux bourdons pour la conservation de leur propre espèce. La ressemblance donnée par la nature à ces deux sortes d'êtres est aisée à expliquer. Le coucou, introduisant un œuf dans le nid d'un petit oiseau, n'a pas à craindre de se faire un mauvais parti, s'il est surpris par le propriétaire. Ce n'est pas la même chose pour l'insecte qui pénètre chez les bourdons ; l'habitation est toujours plus ou moins remplie et gardée par des individus dont les coups sont mortels. La ruse la mieux concertée échouerait. Ici il faut tromper sur sa qualité, on fait paraître bourdon quand on ne l'est pas. Les psithyres ont donc reçu en partage la taille, les formes, les nuances et tout l'aspect des bourdons, et, comme il y a de ces derniers des espèces en assez grand nombre que leurs couleurs distinguent, il y a des psithyres répondant aux particularités caractéristiques de ces différentes espèces. En voyant l'un d'eux, sans crainte d'erreur on peut dire : Voilà le parasite de tel bourdon. Le psithyre entre donc sans être inquiété dans la demeure où l'on travaille, où l'on nourrit les jeunes sujets, son vêtement le fait prendre pour un membre de la famille ; il entre avec la confiance de n'être pas reconnu pour étranger, de n'être point maltraité. Dans les cellules construites en vue d'une autre destination, il dépose ses œufs ; les larves qui en sortiront auront toute l'apparence de celles des bourdons, et ceux-ci, dans leurs soins, n'établiront aucune différence. Ainsi se perpétue une relation entre deux espèces n'appartenant pas au même genre. Les bourdons se passeraient fort bien des psithyres, mais la disparition des premiers serait la perte inévitable des derniers.

Tous ces insectes laborieux qu'on appelle vulgairement les abeilles solitaires et les abeilles maçonnes sont également exposés à recevoir les visites d'hyménoptères de la même famille, incapables de travailler ; mais ces étrangers n'ont pas la livraison des espèces dont ils envahissent les nids ; ils n'en ont nul besoin, ne devant agir que par l'adresse et la ruse. L'abeille solitaire, seule, édifie le berceau de sa postérité, et approprie chaque loge d'une quantité de nourriture juste suffisante pour la larve destinée à l'occuper. En quête de sa récolte, elle est obligée de s'éloigner fréquemment ; l'abeille qui ne travaille pas et n'a d'autre souci que d'opérer le dépôt d'un œuf dans la cellule où sa larve mangera la provision amassée pour la larve de l'espèce laborieuse, se tient aux abords du nid où l'on apporte le miel et le pollen ; elle étudie la situation, profite, pour pénétrer dans le réduit, de l'absence du propriétaire, y met un œuf, puis s'échappe furtivement, comme le larron qui ne doute pas du danger qu'il courtait, s'il venait à être rencontré.

Lorsqu'on arrête ses regards sur les circonstances de la vie des êtres animés, on est très-frappé de voir d'un côté des créatures heureusement dotées dont les conditions d'existence semblent pleines d'attrait, d'un autre côté des créatures moins favorisées, et enfin des êtres en quelque sorte déshérités dont la vie n'est possible qu'avec le secours ou au moins l'appui d'espèces ayant en partage la force ou l'habileté. De là des associations d'animaux vraiment singulières ; parfois l'infortuné attend sa subsistance de la bonne volonté du riche, plus souvent le faible accompagne le fort, soit pour être transporté, soit pour profiter du fretin que ce dernier abandonne. M. Van Beneden, l'éminent professeur de l'université de Louvain, appelle ces animaux qui s'attachent à la fortune d'autrui des commensaux.

Dans certaines fourmières habitent de petits coléoptères luisans que l'on nomme des clavigères ; leur tête est surmontée de grosses antennes, et les côtés du corps portent des bouquets de poils. Ceux-là sont bien déshérités ; absolument aveugles, ayant une bouche dont les pièces articulées sont fort petites et très-peu mobiles, ils ne peuvent manger seuls, l'assistance des fourmis leur est indispensable. Il existe entre ces insectes une relation des plus curieuses très-bien observée par un naturaliste habile, M. Lespès. Les clavigères produisent une liqueur douce qui enduit leurs bouquets de poils ; les fourmis, friandes de tout ce qui est sucré, hument cette liqueur, et les clavigères deviennent pour elles des hôtes chéris. En retour de leurs bons offices, elles les nourrissent en leur donnant la becquée. Lorsqu'on bombsite une fourmière, chacun sait avec quel zèle, quelle promptitude, qu'elle sollicitude les fourmis emportent leurs larves et leurs nymphes pour les mettre à l'abri du danger. Elles agissent de la même façon à l'égard des clavigères qu'elles croient menacés. Malgré tout, la condition humble appartient à ces derniers dans l'association, où chacun

trouve son compte ; c'est l'esclavage rendu inévitable par des défauts d'organisation. Pour le philosophe, il y a peut-être une chose plus intéressante encore que cette condition d'esclavage dans les relations des fourmis et des clavigères. Les expériences répétées de M. Lespès ont prouvé que les fourmis ont besoin d'une éducation pour apprécier les bienfaits qu'elles peuvent obtenir des petits coléoptères luisans. Toutes les fourmières de même espèce ne possèdent pas de clavigères. S'avise-t-on de mettre quelques-uns de ces pauvres aveugles dans un nid où il n'en existait pas, les fourmis ne se doutent nullement du bonheur qu'on a voulu leur procurer. Avec leur instinct de chercher à se rendre compte de ce qui se passe dans leur demeure, elles examinent les intrus, et, ne découvrant pas le parti qu'il est possible d'en tirer, elles les mettent en pièces.

EMILE BLANCHARD.

NOUVELLES

On lit dans le *Bien Public* du 21 :

« En l'absence des rédacteurs du *Bien Public* pour cause de maladie, quelqu'un qui avait voulu nous remplacer, a fait sur le discours que M. Chapleau a prononcé au sujet de sa motion pour l'amnistie, des remarques que nous n'aurions pas faites, &c. »

On a arrêté, mercredi de la semaine dernière, le nommé Adélarde Champigny, sur lequel planent de graves soupçons relativement à l'assassinat de M. Paradis, de St. Marc.

La pétition contre l'élection de M. Samuel Cushing, jr., membre de la Chambre des Communes pour le comté d'Argenteuil a été présentée à la Cour Supérieure, à Ste. Scholastique, le dix huit décembre courant. Les pétitionnaires, au nombre de six, sont des électeurs du comté.

On lit dans le *Constitutionnel* des Trois-Rivières :

« A compter de ce jour, M. Frs. L. Desaulniers, attaché à la rédaction du *Constitutionnel* pendant un an, se retire pour se consacrer entièrement à l'étude de sa profession. Après les rapports si agréables que nous avons eus avec lui, nous ne pouvons le laisser partir sans lui exprimer notre reconnaissance pour les services signalés qu'il a rendus à notre feuille. »

Nous lisons dans le *Journal de Québec* :

« Une dépêche venant d'Outaouais annonce que Teschemacher ne sera pas livré, attendu que son extradition a été demandée pour faux d'écriture, tandis qu'il a été arrêté pour détournement de deniers. En sorte que toute la procédure faite dans la chambre du juge des sessions tombe à néant par là même. Néanmoins le baron sera toujours extradé, mais de son propre gré, car il ne veut nullement de l'aubaine qui lui arrive, préférant voir les lieux témoins de ses exploits sous la garde de ses patrons. »

On écrit d'Ottawa le 22 courant :

« M. Thomas White avec MM. Davidson et McCord, ainsi que les représentants de M. MacKenzie sont arrivés ici. Ils ont eu une entrevue avec M. Pope, le greffier de la Couronne en chancellerie, lui demandant un examen des bulletins de l'élection de Montréal-Ouest. Après que les deux parties eurent argumenté leur cause au long et avec beaucoup de vivacité, le greffier répondit qu'il ne pouvait prendre une décision sans consulter le ministre de la justice. »

« A 3 heures, cette après-midi, le greffier de la Couronne a donné sa décision dans l'affaire de Montréal-Ouest. Il a fait droit à l'appel de M. MacKenzie en Cour du Banc de la Reine à Montréal et a refusé à M. White l'examen immédiat des bulletins. »

Un correspondant, qui fait partie de la police à cheval de Manitoba, nous écrit du Fort Ellice, territoire du Nord Ouest, à la date du 23 novembre :

Dans l'espace de trois mois, j'ai pu avoir mangé trois quarts de livre de pain par jour ; mais nous avons du lard salé à discrétion. Lorsque nous sommes arrivés à la Montagne du foin de senteur, les soldats de la police à cheval, envoyés en détachement à Fort Pelley, ont commencé à chasser le buffle. Notre colonel nous vendait la poudre et les balles et nous allions courir les buffles. Quand nous en avions tué un certain nombre, le colonel ordonnait que la viande en fût remise au quartier-maître. Ce dernier nous distribuait cette viande en guise de rations, et cela lorsque nous avions abattu nous-mêmes le gibier avec les munitions que nous avions payées de notre propre argent.

« La misère règne dans les rangs de la police à cheval, en garnison au Fort Pelley. En arrivant en ce dernier endroit, pas un homme de la troupe. E n'avait de bas ni de chemises. Nous en avons acheté de la Cie. de la Baie d'Hudson, qui nous les a fait payer cent pour cent plus cher que partout ailleurs. »

Un autre correspondant nous écrit que lorsque le détachement est arrivé à Fort Garry on a logé les hommes dans une grange ; qu'ils ont couché là pêle-mêle et qu'ils avaient pour toute nourriture du pain et de l'eau.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

ESPAGNE.

Londres, 21.—La *Gazette de Cologne* rapporte ce qui suit : Le 11 courant le brick allemand *Guisse* de New-York, entra dans le havre de Guetaria, à 10 milles à l'ouest de San Sébastien ; les Carlistes firent feu sur ce navire, malgré qu'il eût hissé le pavillon allemand et mis les signes de détresse. Le lendemain l'équipage fut sauvé par les volontaires républicains qui le conduisirent à San Sébastien.

Les Carlistes firent feu du rivage sur les navires durant le sauvetage de l'équipage et ensuite s'emparèrent de la cargaison du navire abandonnée.

Un envoyé a été expédié aux lignes carlistes pour négocier la restauration de cette cargaison.

ANGLETERRE.

Londres, 22, 5½ hrs., a. m.—Sir Stafford Northcote, chancelier de l'Echiquier, a annoncé hier après-midi dans une assemblée publique que la santé de M. Disraeli s'était améliorée et que le Premier serait prêt à assister au prochain parlement.

ALLEMAGNE.

Berlin, 18.—Le prince Bismarck est entré au Reichstag immédiatement après le vote, et a paru satisfait du résultat qui donne 71 contre 199 au lieu de 171 contre 199 comme il a été déjà annoncé.

Londres, 19.—Une dépêche spéciale de Berlin dit que la crise est complètement terminée, L'on apprend aussi que Bismarck a reçu avis qu'un nouveau complot avait été formé contre sa vie.

Berlin, 19.—Le comte Von Arnim a d'abord refusé de paraître en cour aujourd'hui, pour entendre sa sentence, mais enfin de compte il s'est rendu. Le jugement a été prononcé à 3.30 cette après-midi. Le comte est condamné à trois mois de prison et compris le mois du terme judiciaire durant lequel il a été détenu.

Berlin, 22.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie les détails suivants sur un autre complot contre la vie de Bismarck en septembre 1873. Un archevêque français reçut une lettre anonyme dont l'auteur offrait de tuer Bismarck pour la somme de \$12,000. Dans une seconde lettre, il envoya sa photographie et donna son nom et son adresse comme suit : « Duchesse Poncelet, rue Léopold. » L'archevêque communiqua ces lettres au gouvernement français qui informa Bismarck de l'affaire. Poncelet fut trouvé et identifié comme ouvrier. On sut qu'il était sur le point de partir pour l'Allemagne.

Les détails subséquents de cette affaire n'ont pas été publiés. La photographie expédiée à l'archevêque n'était pas celle de Poncelet, mais d'un autre ouvrier que l'on suppose être complice.

Vienne, 23.—Le nouveau journal *Free Press* dit que les documents lus à la session secrète tenue pendant le procès de Von Arnim, expliquent la politique de l'Allemagne touchant la nomination du successeur de Pie IX.

Berlin, 24.—L'on dit dans les cercles bien informés que la sentence portée contre Von Arnim sera renversée en appel.

La rumeur du complot ourdi contre Bismarck est dénuée de fondement.

HORACE GREELY CATHOLIQUE

Un correspondant de l'*Univers* lui écrit des Etats-Unis :

Vous avez sans doute entendu parler des tendances catholiques du brave Greely, de New-York, mort après la dernière campagne présidentielle, après être demeuré des semaines au chevet de sa femme mourante. Eh bien, il est prouvé aujourd'hui qu'il est mort catholique ; vous aimerez peut-être à savoir comment.

Quelque temps avant sa mort, même lorsqu'il était tout entier à son journal, à sa politique et aux soins de la malade, Greely souvent parlait de religion, et il était évident que son cœur était pour l'Eglise.

Quand il se mit au lit après les funérailles de Mme Greely, il pria M. L., un ami intime, bon catholique, de ne pas le quitter. Le voyant faiblir, l'ami lui suggéra d'avoir un ministre. Il répondit :

—Oui, mon ami, je désirerais mourir catholique.

—Faut-il vous amener un prêtre ? demanda l'autre.

—Oui, mon cher L., amenez-moi un prêtre ; j'ai toujours aimé les catholiques dans leur religion.

L., sorti tranquillement et alla trouver le P. F., mais malheureusement ne le trouva pas chez lui. Il retourna auprès du malade, laissa une note pour expliquer son désir.

A son retour, L., trouva Greely faiblissant ; mais celui-ci le prit par la main et lui dit : Vient-il ?

—Il n'est pas chez lui ; mais voulez-vous mourir catholique ?

—Oui, murmura Greely.

—Alors vous savez qu'en cas de nécessité toute personne peut administrer le baptême. Ainsi si vous croyez à la doctrine et aux enseignements de l'Eglise catholique, je vais vous baptiser. Avez-vous été baptisé ?

—Non, L., baptisez-moi ; je veux mourir en catholique, dit Greely d'une voix plus faible.

M. L.... prit un verre d'eau et le versant en forme de croix sur la tête du moribond, prononça les paroles du baptême.

M. Greely lui serra la main et bientôt retomba dans une insensibilité dont il ne revint pas. M. L.... courut chez le prêtre et le rencontra en route pour la demeure de Greely. Il lui dit ce qu'il avait fait et que le malade était insensible en ce moment.

—Vous avez bien fait, dit le prêtre, et puisqu'il est insensible, il ne sert à rien que j'y aille ; s'il revient à lui faites-le moi savoir immédiatement.

M. L.... promit de le faire, mais Greely ne reprit plus connaissance. Il était mort dans la foi de la sainte Eglise catholique.

LE PASSAGE DE VENUS

On a reçu plusieurs dépêches d'Asie, d'Afrique et d'Océanie qui rendent compte des observations faites sur le passage de Venus le 8 courant.

Le chef de la commission américaine à Nagasaki (Japon), M. Davidson, télégraphie que les observations ont complètement réussi. Soixante photographies ont été faites. A Shanghai (Chine), où se trouvait une des stations anglaises, le temps était couvert, et on n'a pu faire aucune observation. Au Caire et à Suez (Egypte), on n'a pu observer que les dernières phases du phénomène, mais à Thèbes, de nombreuses photographies ont été faites. A Vladivostok (Sibérie) et à Hobart Town (Terre de Van Diemen), les astronomes américains ont fait des observations partielles. En somme, on a tout lieu d'être satisfait des résultats obtenus.

Nos lecteurs savent que la France, les Etats-Unis, la Russie, l'Angleterre, le Portugal, avaient envoyé des astronomes avec des instruments sur les points du globe terrestre les plus favorables à cette importante observation ; on y a pensé longtemps d'avance, on a rédigé des instructions détaillées, on a fait appel à tout ce que la science a réalisé de progrès pour assurer le succès de l'opération. Le directeur de l'Observatoire français a nommé une commission qui a pris les précautions les plus grandes pour arriver à un heureux résultat, et, cette fois,

comme le dit la dépêche, on a fait jouer à la photographie un rôle important.

Maintenant, le lecteur se demandera sans doute quel est le but pratique de ces observations. Elles se proposent de préciser deux faits qui touchent aux fondements de l'astronomie : 1°. La distance exacte de la terre au soleil ; 2°. La vitesse de la lumière.

On sait que Vénus décrit un orbite à peu près circulaire entre la terre et le soleil. Ce n'est pas elle qui est le plus près du soleil, c'est Mercure. De toutes les planètes, Vénus est celle qui ressemble le plus à la terre et quelques astronomes sont fort épris de l'opinion que cette planète, sœur de la nôtre, pourrait entretenir à sa surface des hommes semblables à nous.

On conçoit que, lorsque Vénus passe juste entre le soleil et la terre, elle nous apparaît comme un point noir sur le disque du soleil et est 114,000 fois plus grande que celui de Vénus, il faut du temps à cette planète pour le traverser, et on peut en observer le passage.

Ce passage ne s'effectue pas souvent. Les deux précédents se sont faits au siècle dernier, le 1er juin 1761, et le 3 juin 1769, à huit ans de distance. Après celui du 8 décembre 1874, le phénomène se reproduira huit ans après, le 6 décembre 1882. Ainsi ces passages sont périodiques : un long intervalle d'un siècle, puis un petit intervalle de huit ans.

LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine."

"The one thing worth showing to mankind is a human soul."

(BROWNING.)

VI.

(Suite.)

J'aurais bien pu m'oublier moi-même cependant, et, pour ainsi dire, me perdre dans un autre cœur (il me semblait m'être ainsi perdue dans celui de ma mère), mais à condition, en retour, d'être pour cet autre cœur l'objet d'une prédilection infinie; oui, en vérité, ce grand mot ne me semblait point être au-delà de ce qu'ambitionnaient mes désirs. Mais malgré, ou plutôt à cause de ces différences mêmes, nous étions, Livia et moi, toujours à l'aise ensemble. Ce ne fut pas sans regret qu'il me fallut reprendre enfin ma vie ordinaire, d'autant mieux qu'elle avait été réglée par mon père d'une façon qui n'indiquait que trop les méfiances dont j'étais encore l'objet.

Je me soumis toutefois avec docilité et humilité à cette surveillance nouvelle, dont je ne comprenais que trop le motif. Je n'en étais affranchie que pendant les heures matinales de la journée que je passais avec Livia dans ma chambre. Les promenades dans le jardin ne m'étaient permises que sous l'escorte d'Ottavia. Je ne pouvais plus quitter la maison à moins d'être accompagnée par mon père ou par Mario, et tout le reste du jour je le passais dans le cabinet de travail de mon père, où il avait fait placer une table pour moi près de la siéne. Là, pendant de longues heures, je passais mon temps à lire, écrire ou travailler, variant ainsi mes occupations selon mon goût, mais n'ayant pas d'autre liberté. Jadis, vivre ainsi près de mon père eût été une fête. Mais, bien qu'il fût encore souvent pour moi bon et affectueux, un souffle glacial avait passé sur sa tendresse. Je me sentais de sa part l'objet d'injustes soupçons; j'en souffrais au-delà de toute expression; mais j'acceptais cette souffrance sans murmure, et, je l'ai dit, en m'y soumettant comme à un châtiment mérité.

Ce cabinet de travail avait la forme d'une vaste galerie, laquelle, comme toutes les autres pièces de ce vieux palais, était grandiose dans ses proportions, mais, en fait d'ameublement, ne renfermait que le strict nécessaire. Toute la longueur de la chambre était occupée par les rayons d'une bibliothèque remplie de livres et de papiers, et aux deux extrémités se déployait une longue rangée de fauteuils. Au milieu de la chambre, faisant face à deux grandes fenêtres, était placée la table de travail près de laquelle se trouvait la mienne. Entre les deux fenêtres, un grand tableau était le seul ornement de la chambre. En revanche, on apercevait le jardin, et au loin, bien au-delà de la verdure des orangers, la ligne bleue de la mer. Mon père recevait de nombreuses visites dans la matinée, mais il était rare qu'aucun de ses clients ou de ses amis fût introduit dans la chambre où nous nous trouvions. Un serviteur entr'ouvrait la porte, prononçait le nom du visiteur, et mon père allait le recevoir dans le salon voisin, sauf quelques rares occasions où il donnait l'ordre d'introduire celui qu'on venait d'annoncer.

Pendant les longues heures que je passais ainsi, parfois je m'occupais avec activité, mais fort souvent aussi je demeurais les bras croisés, plongée dans de profondes rêveries, et j'évitais alors de regarder le grand tableau, placé en face de moi, sur le panneau qui séparait les deux fenêtres. Ce tableau était une belle copie de l'*Hérodiade* du Guide (dont je vis plus tard l'original au palais Corsini, à Rome). Le doux et charmant visage de cette jeune fille, qui porte, en souriant, la tête sanglante de St. Jean, me causait une sorte de pénible fascination; il me semblait y retrouver, sous une nouvelle image, cette vanité étourdie et frivole dans ses actes, meurtrière dans ses suites, qui était devenue l'objet de mes sombres et silencieuses méditations. J'aimais mieux regarder la verdure des orangers du jardin que j'apercevais par la fenêtre, ou bien plonger mes yeux dans la profondeur du ciel bleu; mais fort souvent aussi, je jetais un regard de complaisance sur une belle cage peinte et dorée, suspendue à cette même fenêtre et dans laquelle se trouvait un oiseau dont la présence était un grand adoucissement à la pénitence déguisée que je subissais. Cet oiseau, dont le chant mélodieux surpassait la douceur et la force de celui du rossignol, était l'un de ceux que l'on nomme, à Sorrento (où principalement on les rencontre), passereau solitaire (*passaro solitario*). Son chant était si doux, et j'aimais tant cet oiseau, que mon père m'avait permis de suspendre sa cage à cette place, et plus d'une fois dans la journée j'allais (en grimpaçant sur un banc placé dans l'embrasure de la fenêtre) m'assurer qu'il ne manquait rien à la

la nourriture singulièrement copieuse que cet oiseau, à la voix céleste, consommait journellement.

Un jour, tandis que j'étais ainsi perchée à une hauteur assez considérable du sol, la porte s'ouvrit beaucoup plus grande que de coutume, et le vieux serviteur qui introduisait les visiteurs annonça avec une certaine emphase : « Son Excellence il signor duca di Valenzano. » J'aurais voulu à l'instant quitter la place où je me trouvais, mais avant que j'eusse eu le temps de sauter à terre, le nouveau venu était au milieu de la chambre et me regardait d'un air surpris. Mon père se leva pour venir au-devant de ce client inusité. Celui-ci me tendit la main pour m'aider à descendre, et il me suivit des yeux sans rien dire, tandis que rouge et embarrassée je regagnais à la hâte ma place accoutumée.

Mon père le conduisit à l'autre extrémité de la chambre, où étaient rangés les grands fauteuils. Ils y prirent place tous deux, et pendant la longue conversation qui suivit, je n'entendis que le son plus ou moins élevé de leurs voix; tantôt celle de mon père dominait, tantôt c'était la voix sonore et accentuée de son interlocuteur. Il s'agissait d'affaires, car plusieurs fois mon père se leva pour aller chercher différents papiers parmi les liasses rangées en ordre sur les rayons de la bibliothèque.

Enfin la conversation s'acheva et le nouveau client se dirigea vers la porte. Mais, arrivé près de la cage où mon oiseau faisait entendre son ramage :

— En vérité, dit-il, les oreilles ne sont pas ici moins charmées que les yeux. On pourrait se croire dans un palais de fées, plutôt que dans un lieu où se donnent rendez-vous toutes les disputes du siècle. . . .

Il était alors directement en face de moi.

— Don Fabrizio, continua-t-il, n'est-ce point là votre fille, donna Ginevra, dont j'ai souvent entendu parler? Voulez-vous bien me présenter à elle?

Le visage de mon père prit une expression sévère et mécontente. Le mien se couvrit d'une rougeur plus vive encore qu'auparavant.

Avoir entendu parler de moi! Hélas! probablement c'était en avoir entendu dire du mal! . . . Peut-être fut-ce là aussi la pensée qui assombrit le front de mon père. Néanmoins, après un moment d'hésitation, il me dit :

— Levez-vous, Ginevra, et saluez le duc de Valenzano.

J'obéis et je me levai sans rien dire, mais je fus déconcertée par un regard attentif et scrutateur qui semblait étudier mon visage. Je baissai les yeux sans avoir pu, de mon côté, discerner les traits du nouveau venu. Je remarquai seulement qu'il était de haute taille et qu'il avait l'air noble, malgré un costume bizarre qui le faisait plutôt ressembler à un artiste en voyage qu'à un grand seigneur.

VII

Lorenzo, duc de Valenzano, appartenait à l'une des plus nobles familles de la haute Italie; mais sa mère était Sicilienne, et c'était elle dont il héritait le titre qu'il portait, aussi bien que la fortune qu'il possédait déjà, et qui devait augmenter considérablement dès que serait gagné un grand procès, appelé d'ice ordinaire des successions siciliennes, qui mettait en litige une large partie de celle-ci. C'était pour placer cette affaire entre les mains de mon père qu'il était venu le trouver; et après ce premier jour, ses visites se répétèrent une ou deux fois par semaine.

Ces jours-là, il ne faisait que me saluer en passant, ou tout au plus m'adresser quelques paroles avant de quitter la chambre. Le reste du temps se passait à feuilleter, avec mon père, de volumineuses paperasses. Néanmoins, ces visites devinrent bientôt un petit incident dans ma vie monotone, et je commençai à les attendre avec impatience.

Le duc de Valenzano n'avait guère plus de trente ans à cette époque; cependant, à mes yeux, il ne semblait plus être jeune. Malgré la beauté de ses traits, son front déjà un peu dégarni, quelques rides prématurées, un regard observateur et pensif, dominaient, parfois, à sa physionomie une singulière gravité. Ce n'était point là cependant son expression dominante, car fort souvent aussi elle était ironique et railleuse au dernier point et, en tout, si mobile, qu'il n'était pas facile de se rendre compte de l'impression qui en demeurerait. En somme, l'ensemble de sa personne était noble et remarquable, ainsi que le son de sa voix, qui rendait involontairement attentif à tout ce qu'il disait.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans autre variété que la durée plus ou moins longue du temps qu'il passait près de ma table, à la fin de chaque séance. Il ne m'adressait, toutefois, que de banales paroles, relatives à mes leçons ou bien à mon oiseau, ou encore à quelques fleurs, dont il remarquait que j'avais soigné la culture avec un goût assez rare dans nos climats. Il me parlait, enfin, comme à un enfant, je lui répondais de même, et bientôt ce fut sans embarras et avec un plaisir que je ne cherchais pas à dissimuler. L'ennui commençait à me dévorer, dans cette vie inactive et solitaire, et j'acceptais avec empressement la distraction qui m'était offerte. Mon père, pendant ce temps, restait grave et silencieux, et semblait impatienté lorsque ce petit entretien se prolongeait un peu plus que de coutume.

Un jour, lorsque le duc s'approcha, selon son habitude, de ma table, j'avais un grand atlas ouvert devant moi, et il vit que j'avais sous les yeux la carte d'Asie. Je l'étudiais, en effet, comme j'étudiais tout, sans me donner de peine, et cependant avec un certain intérêt de curiosité qui, joint à une excellente mémoire, me rendait, sur le tout, une fort bonne écoière. Le duc regarda un instant la carte, et, après quelques remarques qui éveillèrent mon attention, il indiqua du doigt un lieu voisin des cimes de l'Himalaya, et il me dit : « A pareil jour, il y a un an, je me trouvais là. » Je savais que ses grands voyages l'avaient rendu célèbre, ainsi qu'un talent d'artiste pour la sculpture, doublement surprenant chez un homme de son rang, et chez un entreprenant voyageur. J'avais recueilli ces renseignements dans les conversations dont le duc était l'objet depuis son arrivée à Messine, ou sa présence faisait sensation.

En ce moment, voyant mon intérêt vivement excité, il

sembla prendre plaisir à me faire, sur ces lointaines contrées, des récits que j'interrompais parfois par des questions, qui paraissaient le surprendre. La facilité dont j'étais douée me rendait, en effet, à certains égards, supérieure à la plupart des jeunes filles de mon âge; et, quant à l'instruction, je pouvais presque passer pour un phénomène parmi celles de mon pays.

Ce jour-là, la conversation se fût peut-être prolongée indéfiniment, si mon père n'eût trouvé moyen de l'abrégier en proposant tout d'un coup au duc de l'accompagner jusqu'au haut du jardin. Il voulait, disait-il, lui faire examiner les ruines d'un portique grec qui s'y trouvaient et qui étaient situées sur une hauteur d'où l'on avait une admirable vue. Le duc me regardait, comme s'il eût désiré que je fusse de la promenade; mais, mon père ne secondant point cette muette suggestion, il dut se résigner à le suivre, non sans m'avoir jeté, en quittant la chambre, un regard qui me semblait exprimer la compassion, l'intérêt et le regret. Dès que je fus seule, je fermai brusquement mon atlas, je quittai ma place, et je me livrai à un violent accès d'irritation et de tristesse, arpentai à grands pas la longue galerie, et faisant tout haut des exclamations, dont le sens était que mon père poussait trop loin sa froideur et sa sévérité. Il ne s'apercevait pas, en effet, que c'était là ce qui aggravait au-delà de mes forces la réclusion qu'il m'imposait, et que tout eût été transformé pour moi par un mot de tendresse et de sympathie ou seulement de bienveillance. Au lieu de cela, ne semblait-il pas même irrité de celle que cet étranger me témoignait? . . .

Je ne pouvais me remettre à travailler, et il me fallait attendre une heure encore l'apparition d'Ottavia, qui venait chaque jour me chercher pour me conduire au jardin comme une enfant, au lieu de me laisser courir en liberté jusqu'au coucher du soleil. Jusque-là j'avais tout supporté humblement, mais ma patience était à bout, et il me venait des pensées de révolte que j'avais peine à réprimer.

Etait-ce simple réaction contre un régime d'une sévérité outrée, était-ce l'effet d'un petit retour de confiance en moi-même, inspirée par l'intérêt et presque la déférence que cet étranger venait de me témoigner? L'un et l'autre sans doute, et comme résultat, une agitation que je ne pouvais maîtriser, et le désir immodéré d'un changement quelconque dans un genre de vie qui me devenait insupportable. Lasse de ma promenade, j'allai enfin m'asseoir près de la fenêtre, et de là j'aperçus de loin mon père et son client, et je les suivis des yeux avec une attention qui réussit bientôt à me distraire, et qui finit par m'absorber entièrement.

Je remarquai d'abord qu'au lieu de se diriger vers le bout du jardin, où était située la ruine dont avait parlé mon père, ils étaient demeurés dans une large allée qui conduisait de la maison à un bassin de marbre blanc, qui en occupait le point central. Cette allée, bordée d'une haie de buis taillée en charmillie, se poursuivait ensuite au-delà du bassin jusqu'à un petit bois d'oliviers, par lequel on gagnait le monticule qu'il fallait franchir pour parvenir à la ruine. Mais il semblait avoir tout à fait perdu de vue ce but proposé de leur promenade, car lorsque je les aperçus, ils avaient à peine atteint le bassin, et maintenant ils revenaient à pas lents vers la maison. Le duc, tout en écoutant mon père, se servait d'une badine qu'il tenait à la main pour frapper à grands coups la petite haie qu'il côtoyait. Tout à coup il s'arrêta, et passant son bras sous celui de don Fabrizio, il le conduisit vers un banc où ils s'assirent ensemble. A cette place je pouvais les voir distinctement l'un et l'autre et, sans entendre leurs paroles, distinguer le son de leurs voix. C'était celle du duc que j'entendais maintenant. D'abord il parla la tête baissée, comme s'il eût été un peu hésitant; mais peu à peu, avec plus d'animation et de feu, et bientôt presque les mains jointes, comme s'il eût plaidé une cause ou demandé une grâce. Une fois, il leva les yeux vers la fenêtre où je me trouvais, sans qu'il pût m'apercevoir. Parlait-il de moi? osait-il intercéder en ma faveur? . . . Je regardai mon père avec anxiété; ses traits manifestaient la plus grande surprise, ainsi qu'un vif mécontentement, mais peu à peu cette expression changea, il devint très attentif, puis visiblement ému, et lorsque enfin le duc lui tendit la main, il la prit dans la sienne et sembla lui faire une promesse. Puis il se levèrent, et reprirent le chemin de la maison par une allée ombragée où mes yeux ne purent les suivre.

Ce jour-là, notre dîner fut moins triste que de coutume. Mon père causa avec Mario comme il ne l'avait fait de longtemps, et celui-ci s'attribuait avec satisfaction un changement qui (pour lui rendre justice) était le but de ses persévérants efforts. Mais Livia, plus pénétrante que lui, y cherchait une autre cause, car elle remarquait bien vite que c'était surtout vis-à-vis de moi que ce changement se faisait sentir. Pour la première fois, en effet, depuis le jour fatal qui semblait avoir partagé en deux ma jeune vie, je retrouvais dans les yeux de mon père l'expression caressante du passé. Sous ce regard paternel presque oublié je me sentais renaître, et une sensation de bien-être et de joie me faisait relever la tête, comme une fleur abattue par l'orage se relève au premier retour du soleil.

L'explication ne se fit pas longtemps attendre. Le lendemain, à une heure plus matinale que celle où je me rendais d'ordinaire chez mon père, il me fit appeler, et après un préambule que je compris à peine et qui ne servit point à me préparer à ce que j'allais entendre, il m'annonça que le duc de Valenzano demandait ma main. Tandis que je demeurais stupéfaite d'étonnement, mon père poursuivit : « Il m'était impossible de m'attendre à une telle proposition pour l'une de mes filles. Mais, quelle que brillante qu'elle soit, je l'eusse refusée sans hésiter si le duc n'eût point été personnellement digne d'estime et d'affection : à cet égard, je suis rassuré par tout ce que j'entends dire sur son compte. Maintenant c'est à vous à décider s'il vous convient de l'accepter; je ne veux point vous imposer ma volonté. Réfléchissez, Ginevra; le duc de Valenzano viendra ce soir recevoir votre réponse. »

(A continuer.)

MME. AUGUSTUS CRAVEN.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

NAISSANCE

En cette ville, le 21 courant, la Dame de M. A. O. Trempe, de L'OPINION PUBLIQUE, un fils.

RESTAURANT

DE

L'Hotel de France,

SEUL ETABLISSEMENT DE CE GENRE,

RUE ST. GABRIEL, 80

VIS-A-VIS LE CHAMP-DE-MARS,

MONTREAL.

Depuis sa fondation cette maison est le rendez-vous des Amateurs d'excellente cuisine. Le Propriétaire a fait et fera constamment des efforts pour satisfaire ses Clients et soutenir la réputation acquise. Pour atteindre son but il s'est assuré les services d'excellents cuisiniers Français; les tables seront toujours couvertes de Mets nouveaux et choisis dans tout ce que l'art Culinaire a su inventer. Les Vins ordinaires et de Dessert, les Vins fins, Champagne, etc.; les Liqueurs fines et le Cognac, sont directement importés de France, d'Espagne et des bords du Rhin. Sous tous rapports le

Restaurant de L'Hotel de France

ne laisse rien à désirer.

Outre la grande Salle à manger qui se trouve au 1er Etage du Restaurant et un immense Salon pour repas de corps au 2me Etage, le Propriétaire a réservé de très-jolies Salles, élégamment décorées, pour les Personnes qui désirent prendre leurs repas séparément. Un Personnel nombreux est engagé pour le service de la table. Célérité, Ponctualité et Politesse. Tout cela est promis aux Consommateurs. Le Propriétaire du

Restaurant de L'Hotel de France

se charge aussi de Diners à porter à domicile, tels que repas de Noces, repas de Corps, de Familles, etc., etc. Les Pâtisseries et les Desserts de tous genres sont préparés dans l'établissement. Tous les ordres donnés seront fidèlement exécutés.

5-51-4-61

Magasin de Meubles de gout et de fantaisie.



C. E. PARISEAU, 449, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

5-52-3-62

Acte de Faillite de 1869.

DANS L'AFFAIRE DE GEORGE WELLS, DE LA CITE DE MONTRÉAL, MARCHAND, FAILLI.

Je, Soussigné, DAVID J. CRAIG, de la Cité de Montréal, Syndic Officiel, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les Créanciers sont priés de filer leurs réclamations devant moi dans le Cours d'un mois, et sont notifiés de s'assembler à mon bureau, No. 11, Rue de l'Hôpital, Mercredi, le 29 Janvier, à 3 heures de l'après-midi, pour l'examen public du Failli, et la disposition des affaires de la Succession en général. Le Failli est notifié d'être présent.

DAVID J. CRAIG, Syndic Officiel. Montréal, 14 Décembre, 1874. 5-52-2-65.



VITAL GRENIER.

FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR POSEUR DE TUYAUX A GAZ APPAREILS ET FOURNAISES A VAPEUR, 268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Toujours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glacière, Poêles de Cuisine et de Passage. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix. 5-45-13-10.

Cadeaux! Cadeaux! Cadeaux!

J. B. LABELLE & Cie., Magasin de Marchandises Seches, 387, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de L'An LA MAISON J. B. LABELLE & CIE. a reçu un très-grand Assortiment d'Articles de Nouveautés et de Marchandises Sèches pour Dames et Messieurs. Les Dames sont spécialement invitées à visiter ces Magasins pour faire leurs Achats. Elles y trouveront le Beau, l'Élégant et le bon Marché. 10-50-4-54 J. B. LABELLE.

NOEL! NOEL!! NOEL!!!

ETABLISSEMENT DE 1re CLASSE.

Spécialité pour Pantalons, Etc.

PREMIER PRIX

A l'Exposition Provinciale de 1873.

ROY & CADOTTE,

MARCHANDS-TAILLEURS

517, Rue Craig, Montréal.

MESSIEURS ROY & CADOTTE ont constamment en mains de Magnifiques Articles de la plus haute Nouveauté pour Vêtements d'Hommes. Les ordres qui leur sont donnés sont Promptement exécutés. Mr. ROY lui-même est Coupeur dans ses Ateliers; il excelle dans ce Genre de Travail. Une visite est Sollicitée.

JUSTICE POUR TOUS: UN SEUL PRIX! 10-50-4-45

DILIGENCE

DE MONTREAL A BERTHIER ET A SOREL.

PRIX DE MONTREAL A BERTHIER OU A SOREL: \$2.00.

PARTANT DE L'HOTEL DU PEUPLE les Mardis Jedis et Samedis à 9 heures A. M. en suivant la Rive Nord du ST. LAURENT et reviendra les Dimanches à 9 heures A. M. les Mercredis et Vendredis à 7 heures A. M.

D. D. MURRAY, PROPRIETAIRE,

HOTEL DU PEUPLE, Rue des Commissaires No. 183.

La dite Diligence ne commencera le service, que lorsqu'il sera possible de traverser sur la glace. Le Propriétaire du Stage a aussi une voiture à l'arrivée de chaque train. 5-50-4-59

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.

GRAVEL FRERES,

IMPORTATEURS,

Coin des Rues Craig & St. Laurent

MONTREAL.

LA MAISON GRAVEL FRERES vient d'importer d'Europe, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, un Grand Assortiment de Liqueurs fines Françaises, de Vins et Brandy, de Genièvre, etc., etc., Huiles d'Olives qualité supérieure, Sardines, Anchois, Fromage de Gruyère, Conserve, Alimentaires en général. On trouvera aussi les Epicerie de choix, Fruits Sees et Biscuits de tous Genres. Une visite est Sollicitée. Les prix sont excessivement Réduits. 5-50-4-35

Cadeaux du Jour de l'An.

Z. CHAPLEAU & LABELLE,

LIBRAIRES-IMPORTATEURS,

RUE NOTRE-DAME,

(Vis-à-vis le Palais de Justice.)

MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON CHAPLEAU & LABELLE, a reçu d'Europe un Assortiment considérable d'Articles Variés pour Etrennes. Ces Articles consistent en Livres de Piété fort riches et du dernier Goût, Élegamment reliés en Velours, Cuir de Russie, Ivoire, Maroquin, etc. Albums, Statuettes, Images Colorées, Médailles, Chapelets, Vases pour Fleurs et une foule d'autres Objets trop longs à détailler ici. LA MAISON CHAPLEAU vendra, comme d'habitude, au prix le plus Réduit. 5-50-4-36

CADEAUX DE NOEL!!!

G. A. GAGNON,

IMPORTATEUR DE NOUVEAUTES,

300, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

MONSIEUR GAGNON informe sa Clientèle et les Messieurs en Général, qu'il a reçu de Paris et Londres des Articles de haute Nouveauté, en Gants de Kid, Cols et Cravattes, Chemises coupées sur les derniers Patrons, Caleçons et Gilets de Laine d'Ecosse, en un mot tous les Objets utiles à la Toilette. Les Personnes qui désirent faire des Présents d'Etrennes les trouveront chez le Soussigné. 5-50-4-37 G. A. GAGNON.

CHIGNONS FRANCAIS.

A. AUDOIN,

135, RUE ST. JOSEPH,

MONTREAL.

MONSIEUR ET MADAME AUDOIN, de Paris, ont l'honneur d'informer les Dames de Montréal qu'elles trouveront dans ce magasin un choix complet de Chignons, Switches et rouleaux en cheveux naturels et imitation. Mr. et Mme. AUDOIN, qui ont travaillé dans les premières maisons de Londres et de Paris, se chargent de la réparation des Coiffures en cheveux détériorés et de tout travail concernant leur art. Les conditions seront très-libérales. Vente en Gros et en Détail. 5-50-4-40

JOUR DE L'AN 1875.

MAISON NATIONALE.

NOUVEAU MAGASIN D'EPICERIES

VICTOR TRUDEL,

Ci-devant de la Maison Mathieu & Trudel,

18, RUE BONSECOURS, MONTREAL.

LA MAISON VICTOR TRUDEL, Nouvellement établie, réclame le Patronage du Public. Elle vient de recevoir d'Europe une grande quantité d'Articles d'Epicerie de toutes sortes: aussi des Liqueurs, Cognac, Gin et Vins de qualité Supérieure. Mr. TRUDEL excelle surtout dans la manière d'Achever. Ses Marchandises se recommandent aux Familles qui désirent le beau et le bon. Aussi un choix de Conserves Alimentaires, etc., etc., etc. Vins de Messe vendus avec l'Approbation de MRG. DE MONTREAL. 5-50-4-30

NOEL!!! JOUR DE L'AN!

MAISON DE

Bijouteries et D'Horlogerie.

BEAUDRY & DUFRESNE,

180, RUE NOTRE DAME,

Coin de la Rue St. Vincent, MONTREAL.

MESSIEURS BEAUDRY & DUFRESNE, Importateurs d'articles de Bijouteries et Horlogerie, offrent en Vente, à l'occasion des Fêtes, un magnifique choix d'objets de goût pour Cadeaux d'Etrennes. Les Dames et les Messieurs trouveront dans cet établissement tout ce que l'art du Bijoutier-Horloger a de mieux fini. 5-50-4-39

JOUR DE L'AN ET NOEL!!

MAISON PARISIENNE!

MAGASIN DE CHEVEUX FRANCAIS ET AMERICAINS.

LA VOIE & CIE.,

Coiffeurs de Paris, Fabricants de Perruques, Gros & Detail,

No. 67, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

MR. LE PROFESSEUR LAVOIE, qui a obtenu 2 Médailles d'Or et 2 Diplômes, à Paris, à l'honneur d'informer le Public qu'il est prêt à exécuter les ordres qui lui seront donnés; il se charge de tous travaux concernant son Art. Perruques pour tous âges et cheveux refaits et arrangés artistement. Conditions Libérales. 10-50-4-57

NOUVEL ETABLISSEMENT!

JOSEPH DELORME,

FERBLANTIER & PLOMBIER,

POSEUR D'APPAREILS A GAZ,

Tuyaux de toutes sortes, Couvreur en Tolo et en Fer Blanc, etc.

256, RUE ST. LAURENT,

MONTREAL.

MR. JOS. DELORME se charge de tout travail concernant la Ferblanterie et Plomberie. Toutes commandes et réparations seront exécutées avec Soins, promptitude et à des prix très-réduits. Articles de Ménage en Ferronnerie, tels que Bains, Glacières, etc., etc. Aussi un grand Assortiment de Cutlers, Vendu à des conditions libérales. 10-50-4-50

CADEAUX! CADEAUX!!

A LA BOULE VERTE!

MAISON SPECIALE.

A. PILON & Cie.,

Magasin de Marchandises Sèches

No. 377, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de L'An, LA MAISON PILON & CIE. a reçu un Grand Assortiment d'Articles de Marchandises Sèches de toutes sortes qui seront vendus à très-bon Marché. Les Dames sont instamment priées de venir visiter les Magasins de

L'ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE!

Magnifiques Cadeaux & Etrennes!

10-50-4-51 A. PILON & CIE.

NOEL! 1875! CADEAUX!

FABRIQUE DE MEUBLES.

E. D. SENECAI,

MARCHAND DE MEUBLES,

No. 570, Rue Ste. Catherine,

MONTREAL.

MONSIEUR E. D. SENECAI, avantageusement connu à Montréal, informe ses Amis et le Public en général qu'il a actuellement en mains un choix très-varié de Meubles pour Salons, Chambres à Coucher, Salles à Diner, etc., à des prix raisonnables. Les personnes qui veulent faire des Achats peuvent s'adresser avec confiance au Soussigné. 10-50-4-52 E. D. SENECAI.

ETRENNES DE 1875!!

CHARLES PAYETTE,

Libraire-Importateur

250, RUE ST. PAUL, 250,

MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de L'An, LA MAISON CHS. PAYETTE offre en vente de Magnifiques Articles récemment arrivés d'Europe. Outre les objets de piété qu'on trouve constamment dans cette Librairie, il y a une fort jolie collection de Livres reliés avec beaucoup de goût, en cuir de Russie, Ivoire, Velours, Maroquin, etc. Aussi un choix d'Images, Statuettes, Albums solidement reliés et autres Articles qui peuvent être donnés en Cadeaux d'Etrennes. Une visite est Sollicitée. 10-50-4-53

NOEL! JOUR DE L'AN 1875!!

A. BELANGER,

Fabricant de Meubles

DE GOUT ET DE FANTAISIE,

No. 276, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

LA MAISON A. BELANGER, avantageusement connue, se recommande par les Articles qui sortent de ses Ateliers. Les Meubles de Salons, de Chambre à Coucher et de Salles à Diner sont d'un fini irréprochable. MR. A. BELANGER n'emploie à son service que des Ouvriers expérimentés dans l'Art de l'Ébénisterie; il invite les Amateurs du Beau à venir visiter ses Magasins. 10-50-4-47

CADEAUX!! CADEAUX!!!

HARDES FAITES.

MARCHANDISES SECHES ET NOUVEAUTES.

F. X. MOISAN & CIE.

No. 199, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON F. X. MOISAN & CIE. offre en vente un Magnifique choix d'Articles de la plus haute Nouveauté pour Dames et Messieurs. Les Propriétaires de cet Etablissement espèrent obtenir le Patronage et l'encouragement qu'ils Sollicitent. Conditions Très-Libérales. 5-50-4-38

ETRENNES DU JOUR DE L'AN!

ARCAND & MAILLET,

Marchands de Marchandises Sèches

MARCHANDS-TAILLEURS,

227, RUE ST. LAURENT,

MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, MM. ARCAND & MAILLET, ont acheté un Magnifique Assortiment d'Articles de Fantaisie et de haute Nouveauté. Ces Articles, qui peuvent être donnés en Cadeaux, sont vendus à des prix très-Réduits. Les Favorables sont instamment priées de venir visiter les Magasins des Soussignés. 5-50-4-32 ARCAND & MAILLET.

CADEAUX POUR ETRENNES!!

SCOTT & CHAMPEAU,

Marchands de Marchandises Sèches

219, RUE ST. LAURENT, 219

MONTREAL.

MESSIEURS SCOTT & CHAMPEAU ont acheté pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An un bel Assortiment d'Articles très-Nouveaux qui seront vendus pour Cadeaux avec réduction de prix. Cette Maison Sollicite le Patronage du Public, des Dames spécialement, qui voudront bien l'honneur d'une Visite. 5-50-4-35

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.

MEUBLES DE LUXE ET DE FANTAISIE.

LABELLE & LEVEILLE,

FABRICANTS DE MEUBLES,

266, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

On trouvera dans LES MAGASINS DE MESSIEURS LABELLE & LEVEILLE, tout ce que la Mode et le bon Gout ont su inventer pour Meubles de Salons, de Salles à Diner et de Chambres à Coucher. Le travail qui sort de leurs Ateliers, fait par d'habiles Ouvriers, ne craint aucune Concurrence. On peut s'en assurer en rendant une visite aux Soussignés. 10-50-4-41 LABELLE & LEVEILLE.

NOUVELLE MAISON!!

BARBEAU & BERTHIAUME,

MARCHANDS-TAILLEURS,

154, RUE ST. JOSEPH, 154,

MONTREAL.

MESSIEURS BARBEAU & BERTHIAUME Informent respectueusement les Messieurs de Montréal qu'ils se sont Associés comme Marchands Tailleurs; qu'ils auront toujours en mains les Articles de Fantaisie et de Mode qu'ils sont prêts à exécuter les Ordres qui leur seront donnés. L'expérience qu'ils ont Acquise dans ce Genre d'Affaires leur vaudra le Patronage qu'ils Sollicitent. M. BERTHIAUME a été Coupeur, pendant 6 Ans, dans la Maison R. DEZIEL. 10-50-4-42

Etrennes! Etrennes! Etrennes!

J. B. DUFORT,

Marchand de Marchandises Sèches,

No. 237, RUE ST. LAURENT,

MONTREAL.

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON J. B. DUFORT, Avantageusement connue, vendra, avec réduction de prix, une quantité d'Articles de haute Nouveauté et de première Mode. Les Familles sont respectueusement invitées à visiter les Vastes Magasins du Soussigné, où elles trouveront le beau, le bon et le meilleur Marché possible. 5-50-4-34 J. B. DUFORT.

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.
MAISON NOTRE-DAME,
(Etablie en 1869.)
E. MATHIEU & FRERE,
 88, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de la Nouvelle Année, La MAISON E. MATHIEU & FRERE, a importé un choix des meilleures Conserves Alimentaires, Epicerie de toutes sortes, etc., etc. On trouvera aussi les premières qualités de Vins et Liqueurs tels que Oporto, Bourgogne, Sherry, Madère, Malvoisie, Tarragona, Sicile, Bordeaux, Sauterne et Champagne de toutes marques.
 Vins de Messe vendus avec approbation. Une visite est vivement sollicitée.
 10-50-4-55

Cadeaux! Cadeaux! Cadeaux!
MAISON STE. CATHERINE.
 Marchandises Sèches et Nouveautés.
PERRAULT & PANNETON,
 357, RUE STE. CATHERINE,
 MONTREAL.

Les Soussignés informent les Dames et les Messieurs qu'à l'occasion des Fêtes de Noel et du Jour de L'An ils ont reçu un Magnifique choix de Marchandises Sèches, Nouveautés tels que Dentelles de Laine Perlée, Passementerie, etc., etc., qu'ils vendront à des prix réduits. Les Dames sont spécialement invitées à venir visiter leurs Magasins; elles y trouveront des Articles de Goût et de Fantaisie, etc.
 10-50-4-56 PERRAULT & PANNETON.

HARNAIS ET SELLERIE.
FERD. CAHOREAU,
 No. 84, Rue St. Antoine,
 MONTREAL.

MR. F. CAHOREAU, SELLIER, a ouvert un Etablissement de Sellerie à côté de la Manufacture de Voitures de MM. LAKIVIERE, Carrossiers. Mr. CAHOREAU recevra toutes Commandes qui lui seront données et il saura satisfaire les Personnes qui l'honoreront de leur confiance.
 10-50-4-49 F. CAHOREAU.

Etretnnes! Etretnnes! Etretnnes!
 PATISSERIES ET BONBONS FRANCAIS.
 LA JOIE DES ENFANTS ET DES FAMILLES.
V. DEOM,
 Pâtissier-Confiseur,
 No. 560, RUE STE. CATHERINE,
 MONTREAL.

MR. V. DEOM Informe les Familles qu'il Confectionne des Pâtisseries délicieuses. A l'occasion des Fêtes de Noel, du Jour de l'An et des Rois, il a fabriqué toutes sortes de Bonbons pour Etretnnes et pour Desserts. Aussi un choix de Confiteries et de Bonbons Français. Venez acheter à bon Marché.
 10-50-4-43 V. DEOM.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
 MAISON ETABLIE DEPUIS 40 ANS.
J. B. SENEAL,
 SELLIER,
 No. 46, Rue Notre-Dame,
 MONTREAL.

MR. J. B. SENEAL, Avantageusement connu du Public, a Transporté son Domicile au No. 46 de la Rue Notre-Dame. On trouvera toujours dans ses Magasins un grand Assortiment de Harnais, Colliers, Fouets; Selles pour Dames & Messieurs, etc. Toutes ces Marchandises sont importées des meilleures Fabriques d'Europe & d'Amérique. Mr. SENEAL se charge aussi de Réparations. Les ordres sont promptement exécutés.
 10-50-4-46

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.
FABRE & GRAVEL,
 LIBRAIRES-IMPORTATEURS,
 219, Rue Notre-Dame, Montréal.

LA MAISON FABRE & GRAVEL, Universellement connue, vient de recevoir des Premières Fabriques d'Europe, une grande Quantité d'Objets de Fantaisie pour Cadeaux de Noel et du Jour de l'An. On trouvera dans son Etablissement tout ce qu'il y a de Riche et de bon Goût en Livres de Piété avec divers genres de Reliure, tels que Velours, Ivoire, Cuir de Russie, Maroquin, etc. Albums et Statuettes au choix, Images Coloriées, Chapelets, Médailles, Cocos en Nacre, Bénitiers, Vases pour Fleurs, Papeterie, Plumes, Argenterie d'Eglise, etc. Comme toujours, MM. FABRE & GRAVEL vendront à prix réduits.
 5-50-4-31

CADEAUX! NOEL! ETRERNES!
Bijouterie! Horlogerie!
NARCISSE BEAUDRY,
 41, Cote St. Lambert,
 MONTREAL.

MONSIEUR N. BEAUDRY, Bijoutier-Horloger, a reçu un bel Assortiment d'Articles d'Horlogerie et de Bijouterie de Goût, d'utilité et de Fantaisie. A la veille des Fêtes de Noel et du Jour de l'An, le Soussigné invite respectueusement les Dames et les Messieurs à l'honorer d'une visite; ils trouveront de très-jolis Cadeaux d'Etretnnes à des prix fort raisonnables.
 10-50-4-44 NARCISSE BEAUDRY.

INSTITUT TÉLÉGRAPHIQUE
DE LA PUISSANCE.

Des classes de jour et du soir ont été rouvertes le 12 courant. Les Dames et Messieurs qui désirent se qualifier comme Opérateurs Télégraphiques voudront bien s'adresser, personnellement ou par lettre, au No. 75, Rue St. Jacques, Montréal.
 En conséquence de l'ouverture de plusieurs lignes de chemins de fer, les Opérateurs Télégraphiques seront en grande demande au printemps.
 5-53-4-68.

Annonces de Quebec.

Étretnnes du Jour de l'An.
ALPHONSE DION,
 MARCHAND-ÉPICIER,
 Coin des Rues St. Jean et St. Eustache,
 QUEBEC.

Pour les Fêtes de Noel et du Jour de l'An, Mr. A. DION a fait achat de Vins, Liqueurs et Spiritueux de qualité supérieure. Les Amateurs de bonnes choses trouveront dans les Magasins de Mr. DION tout ce qu'ils désireront en articles d'Épiceries, Amandes, Raisins, Figues, Sardines, Olives, Etc.
 Prix très-modérés.
 5-52-2-13.

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.
PHI. BRUNET,
 Horloger et Bijoutier,
 ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des fêtes du jour de l'an, M. BRUNET vendra à des prix très-réduits. Les familles sont instamment priées de venir visiter son établissement.
 5-51-3-12

CADEAUX DU JOUR DE L'AN.
J. B. Z. DUBEAU,
 MARCHAND-ÉPICIER,
 28, Rue de La Couronne,
 ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des Fêtes de Noel et du Jour de l'An, le Soussigné a importé d'Europe les Liqueurs Françaises les plus fines tels que Cacao-Chouva, Anisette de Bordeaux, Crème d'Anis, Huile de Rhum, Curaçao, Marasquin, Punch au Kirsch, Punch au Rhum, etc., etc. Un choix complet de très-bonnes Eaux-de-vie, Brandy, Genièvre et Vins d'excellente qualité. Aussi Epicerie de tous genres, à des prix réduits.
 5-51-3-29 J. B. Z. DUBEAU.

Cadeaux du Jour de l'An.
THEOPHILE HUDON,
 IMPORTATEUR,
 COIN DES
 RUES ST. JOSEPH et de la COURONNE,
 St. Roch, Quebec.

LA MAISON TH. HUDON vient de recevoir de France et d'Angleterre un Magnifique choix d'Articles de la plus haute Nouveauté pour Cadeaux du Jour de l'An. Les Dames et les Messieurs trouveront dans cette Maison tout ce que la Mode et de plus élégant et de plus recherché. Les Ventes se feront à prix réduits.
 5-50-4-24

Cadeaux du Jour de l'An.
J. HAMEL & FRERES,
 IMPORTATEURS,
 Rue Sous-le-Fort, B. V.,
 QUEBEC.

LA MAISON HAMEL & FRERES vient d'importer de Paris et de Londres, à l'occasion des Fêtes de Noel et du Jour de l'An, un Assortiment complet d'Articles de Fantaisie et de haute Nouveauté pour Dames et Messieurs. On trouvera dans leurs Magasins tout ce que le bon Goût et la Mode ont à inventer de plus élégant. Les prix seront très-réduits. Une visite est sollicitée.
 5-50-4-23

CADEAUX DU JOUR DE L'AN!
L. N. HENAULT,
 MARCHAND DE NOUVEAUTÉS,
 BLOC BRUNET,
 Rue St. Joseph, St. Roch,
 QUEBEC.

LE SOUSSIGNÉ invite respectueusement les Familles à venir visiter ses Magasins. A l'occasion des Fêtes du Jour de l'An les prix de Vente seront réduits afin de procurer à tous les moyens d'acheter des Cadeaux d'Etretnnes. Les Marchandises offertes viennent d'être importées d'Europe et portent le Cachet de la plus haute Nouveauté.
 5-50-4-26 L. N. HENAULT.

ETRENNES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.
BLONDEAU & DROUIN,
 LIBRAIRES,
 44½ Rue St. Joseph, St. Roch,
 MAISON VOISINE DU BUREAU DE POSTE,
 QUEBEC.

En face la Caisse d'Economie.
 MESSIEURS BLONDEAU & DROUIN offrent au Public qui ils viennent de recevoir de France et d'Angleterre de forts jolis Articles de Fantaisie pour Cadeaux du Jour de l'An. Ils invitent les Familles à venir visiter leur Magasin, où elles trouveront aussi les meilleurs Vins, Liqueurs fines, etc.
 5-50-4-27

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.
J. A. LANGLAIS,
 LIBRAIRE,

Importateur de France, d'Angleterre et de toutes les parties de l'Europe,
61, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH,
 QUEBEC.

A l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, le Soussigné a importé d'Europe les plus beaux choix d'Articles de Fantaisie et de Goût. Aussi un assortiment de Vins et Liqueurs. On trouvera dans son Magasin les meilleurs Crus d'Oporto, Muscat, Brandy, Gin, Cherry, etc., etc. Prix très-réduits.
 5-51-3-18 J. A. LANGLAIS.

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.
EMILE JACOT,
 Bijoutier-Horloger,
 37 RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH,
 QUEBEC.

MR. EMILE JACOT vient de recevoir d'Europe le plus bel Assortiment de Bijoux qu'il soit possible de rencontrer. Ces Articles ont été confectionnés dans les meilleures Maisons de France et de Suisse. JACOT, à l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, est disposé de vendre à des prix Extrêmement réduits. Il invite les Familles à venir visiter son Etablissement, qui est sans Contredit le premier de ce genre à QUEBEC.
 5-50-4-16

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.
DUQUET & DALAIRE,
 BIJOUTIERS-HORLOGERS,
 1, Rue de la Fabrique, Haute Ville,
 ET
 RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, MM. DUQUET & DALAIRE ont importé un choix très-varié d'Articles pour Cadeaux, qui seront vendus à des prix excessivement réduits. Ces Articles proviennent des meilleures Fabriques d'Europe et ne laissent rien à Désirer tant sous le rapport de la Qualité que sous celui du bon Goût. MM. DUQUET & DALAIRE Sollicitent le Patronage des Personnes qui aiment les Belles Choses.
 5-50-4-28

GARE AUX COMBINAISONS !!

DIRECTION SUPERIEURE GARANTIE ABSOLUE

COMPAGNIE D'ASSURANCE

STADACONA

CONTRE L'INCENDIE.

CAPITAL: **\$5,000,000** BUREAU: 15, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

(Autorisé)

C. O. PERRAULT, Secrétaire et Agent.

BUREAU DE DIRECTION:
 Président: J. B. RENAUD, ECR. P. B. CASGRAIN, ECR., M.P. JOHN LANE, ECR.
 Vice-Président: HON. J. SHARPLES. JOHN ROSS, ECR. CURICE TETC, ECR.
 HON. E. CHINIC, Sénateur. ALEX. LEMOINE, ECR. J. G. ROSS, ECR.

CRAWFORD LINDSAY, SECRÉTAIRE ET GÉRANT.

DIRECTION LOCALE:—THOS. WORKMAN, ECR.; MAURICE CUVILLIER, ECR.; THOMAS TIFFIN, ECR., AMABLE JODOIN, FILS, ECR.; GBO. D. FERRIER, ECR.

CETTE COMPAGNIE ayant fait le dépôt de rigneur entre les mains du Receveur Général et reçue sa Licence d'affaires, est prête à recevoir des risques contre l'Incendie, à des conditions exceptionnelles. Fondée dans le but d'aider le commerce et l'industrie indigènes, la direction offrira tous les avantages possibles aux assureurs tout en protégeant les intérêts de ses actionnaires.

Encouragez une Institution purement Locale et essentiellement Canadienne.

Cette Compagnie, dont le début fait augurer d'un brillant avenir, transige ses affaires au No. 60, RUE ST. JACQUES, en attendant l'inauguration de ses Bureaux sur la Place-d'Armes.
 5-50-4-28

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT, - - \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Speciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau princ. pal.

DIRECTEURS:—HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président.
 ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAudeau, L. A. BOYER, M. P.
 JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON.
 Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAONON. Gérant Général, ALFRED PERRY.
 Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS:—BANQUE DE MONTREAL. BANQUE DU PEUPLE.
 5-46-52-1

MAGNIFIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN !!!
OVIDE FRECHETTE,
 LIBRAIRE-ÉDITEUR,
 CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, N. Y., QUEBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier Goût pour étretnnes de Noel et du jour de l'An. On trouvera dans sa Librairie un choix complet de livres d'Eglise très-élégamment reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général, Fantaisies pour étageres, statuettes d'un fini irréprochable, Gravures fines, Chromos Variés, Albums pour Photographies, Fournitures de Bureaux, Papeterie fine, Bouteilles de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'argent, etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement.
 10-48-52-4